

L'actualité

Le jour des diplômes

Pendant les jours qui vont suivre, les gouvernements, commissions scolaires et maisons d'éducation vont distribuer de par le monde des diplômes, des milliers de diplômés qui attestent que les écoliers, après avoir subi avec assiduité divers cours, ont mérité avec plus ou moins de distinction, des certificats de compétence.

Autrefois, seuls quelques privilégiés pouvaient aspirer aux parchemins faits de mouton véritable. On les encadrait richement dans l'or et la soie et ils reposaient ensuite de toute éternité dans les salons, ou jusqu'à la fin des générations, au-dessus de quelque lointain descendant lisait vaguement le latin de grimoire et souriait au bon monsieur qui, de toute sa barbe luxuriante, représentait dans la famille la gloire universitaire et professionnelle.

Puis, par un jour de printemps ensoleillé, quelque nouvelle mariée amalectée, éprise de modernité et du dernier chic, des grands magasins, renvoyait l'ancien diplôme au grenier ou le reposait, désormais, endormi derrière le quart de vieille faïence dépareillée, dans la pénombre mystérieuse des recoins tapissés de la soie grise arachnéenne.

Mais aujourd'hui, que la démocratie a vulgarisé les diplômes, cela est devenu l'encombrement des malheurs de maison, quand chacun des garçons et filles en amène un assortiment. Car vous avez des diplômes pour chacun des instruments de musique, et pour la sténodactylo, l'anglais, etc. et tout ce qu'on

voudra. Il n'y a plus assez de murs, de passages, pour étaler ce luxe "cadillac". De véritables industries sont nées pour fabriquer les parchemins (ils sont invariablement en carton) et les cadres pour ceux, et les vitres. Sans compter les droits régaliens sur leur émission!

Car si l'on veut que l'élève et surtout les parents attachent quelque importance à un tel document, il faut se garder de le donner gratuitement. Il perd par là son parfum, sa valeur, sa véritable originalité: on n'aime bien que ce qui nous a coûté du souci et des ennuis. Aussi voyons-nous qu'on encadre modestement les diplômes professionnels qui représentent en études, soins, dépenses, etc., des milliers de dollars, mais qu'on ne remet qu'à la main les menus certificats de tout acabit dont d'astucieux marchands vous décoreront.

Il importe donc pour le bonheur des parents que le papier-diplôme soit non seulement enroulé de rouge ou de violet, mais qu'on y fixe une mise à prix d'au moins plusieurs dollars. Ils ne sauraient se contenter de moins.

Il y a quelques années, un inspecteur d'école humoristique, s'étant trouvé d'adventure chez le père d'un élève, lui demanda s'il était heureux des progrès de son fils.

Le père, un homme maigre, à cheveux roux, le regarda d'un oeil hostile.

— Ah, dit-il en soupirant, on n'enseigne plus comme autrefois. La jeunesse est dissipée et n'écoute point ce qu'on lui apprend.

Car vous avez des diplômes pour chacun des instruments de musique, et pour la sténodactylo, l'anglais, etc. et tout ce qu'on

Le carnet du grincheux

M. St-Laurent annonce que le Canada participera peut-être à une conférence du Commonwealth, pour le traité de paix japonais. L'idée est excellente; puis les grandes puissances refusent de nous inviter aux conférences mondiales de paix, faisons-nous une conférence de paix à nous autres tout seuls, les Dominions britanniques.

Cela fait penser aux enfants que les parents refusent d'emmener en voyage de visite, et qui par représailles se font de la tire à la maison.

On a révélé en Chambre que le gouvernement avait charitablement vendu des avions de guerre à une cinquantaine de piastres l'unité. Cela n'empêche pas des orateurs populaires de nous dénoncer aux prochaines élections le scandale des chevaux à Borden, des cochons de Flavelle, et de nous raconter, pieusement que pendant la dernière guerre des vingt milliards, il ne s'est pas fait pour un sou de gaspillage.

En parlant du moyen âge on disait que le "peuple était corvéable à merci". Nous n'avons eu qu'à substituer le mot "employable".

Au train où on le décore de médailles, de parchemins et de diplômes, tant au Canada qu'aux États-Unis, notre gouverneur général s'en retournera chargé de reliques.

Parce que les Témoins de Jéhovah, distributeurs et vendeurs de bibles protestantes dans la province de Québec, ont été poursuivis pour avoir distribué sans permis légal, contrairement aux lois, un pamphlet où l'on insultait salement l'Eglise, la religion catholique, et son clergé canadien-français, ces gens présentent une pétition prétendument signée de 500,000 noms à Ottawa, pour réclamer la liberté.

Si un groupe de catholiques avait fait imprimer un libelle semblable pour dire que le clergé protestant est composé de fascistes, de dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Mais nos gens à nous, nous ne faisons que de la propagande, et nous ne sommes pas des fascistes, des dictateurs, d'oppressés, pour les traiter de salauds, malpropres, etc. Si ces mêmes catholiques avaient envoyé leurs gens distribuer, au mépris des lois, ce pamphlet à toutes les portes des citoyens protestants, et si ces mêmes catholiques étaient allés se plaindre à Ottawa qu'on viole leurs libertés, on entendrait un joli cahuch!

Trois Chevaliers de Saint-Grégoire



M. Raphaël BELANGER



M. Romuald DUMESNIL



Le Dr Elzéar DEGUIRE

A l'issue d'un souper intime, au séminaire de Valleyfield, Son Exc. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, a voulu récompenser, d'une façon délicate, quelques-uns des artisans des fêtes du cinquantenaire du séminaire. Son Excellence a obtenu de Rome de faire nommer chevaliers de Saint-Grégoire le Grand: M. Raphaël Bélanger, ingénieur-constructeur de Valleyfield, président actuel de l'amicale du séminaire; M. Romuald Dumesnil, courtier en assurances à Montréal, premier organisateur des fêtes du cinquantenaire, ex-président de l'amicale; Dr Elzéar Deguire, M.D., de Coteau-du-Lac, homme d'œuvres catholiques et sociales, bienfaiteur magnanime du séminaire; il est aussi le père du chanoine Lionel Deguire, ex-supérieur du séminaire. Puis Son Exc. Mgr Langlois a fait chanoine de sa cathédrale M. Dominique Julien, supérieur actuel de la maison, et désigné le chanoine Edmond Aubin vicarier honoraire du diocèse. Mgr E. Aubin a passé toute sa vie de prêtre au service de l'éducation au séminaire, comme professeur, préfet des études, vice-supérieur et même supérieur.

A l'Ecole des Beaux (?) Arts

On expose présentement quelques travaux intéressants à l'Ecole des Beaux-Arts. Le visiteur peut constater que si l'on y enseigne peu de chose, l'effort semble tout de même sincère, et il donne quelquefois des résultats.

Il y a même des sections où, à en juger par les travaux, l'organisation paraît sérieuse et efficace. En architecture, par exemple, plusieurs ouvrages sont splendides. On remarque entre autres l'église de village, de Marcel Cyr, les solomiers de Cyr et de Longpré, etc. La section de dessin publicitaire est sur la bonne voie, malgré la maigreur de son exposition. La préparation qu'y reçoivent les élèves paraît absolument adaptée au métier qu'ils attendent. En sculpture, soulignons la tête de jeune fille de Denis Jéneau, une autre tête de P. St-Mars Gauvreau, les statuettes d'Isabel Benavides, etc.

Il y a plusieurs pièces très bien faites, signées Irénée Hardy, Eleanor Milne, G. Savage, et quelques autres non signées, parmi les gravures sur bois des élèves d'Alyne Gauthier-Charlebois. Ces gravures et le dessin au fusain, qui n'est qu'un stade préparatoire, mais indispensable, sont encore ce qu'on fait de plus plausible dans le domaine de l'art pictural.

Dés qu'on touche à la couleur, on tombe dans le charabia, le baroquisme, le baragouin, le barbouillage, l'art enfantin et gauche, les amusements coupables d'un modernisme devenu gaga.

Et si c'est par ironie que le mot coupables me vient aux doigts, j'avoue qu'à la réflexion, des monceaux d'horreurs semblables me paraissent comporter une lourde charge de responsabilité. Si l'artiste ou plutôt l'aspirant-artiste sort de l'école, après quelques années, sans avoir appris autre chose que ces jeux de primitif, comment pourra-t-il gagner honnêtement sa vie? Car serait-il honnête, en vérité, d'abuser tous les jours de la naïveté de quelques ignorants pour leur faire faire des acquisitions dont, de bonne foi peut-être, ils enlaidiront leur salon ou leur boudoir?

Est-ce que quelqu'un se rendra compte que pour l'intérêt et l'avancement de l'art, il serait beaucoup mieux de ne pas laisser ouvertes jusqu'au 23 juin plusieurs sections de cette exposition dite des beaux arts, mais qu'une écrasante majorité des travaux transforme en une "exhibition" des arts laids?

Jacques de Grandpré



M. JOHN E. HOUSLEY, président de l'A.I.E.E.

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire — Gérard Filion, directeur-gérant. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Une objection de M. F. Dorion

Le député de Charlevoix-Saguenay s'oppose à la réception de pétitions adressées au Parlement par les Témoins de Jéhovah.

Ottawa, 19 (DNC) — M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, s'est objecté hier, à l'ouverture de la séance à la réception de pétitions adressées au Parlement par les Témoins de Jéhovah. Ces pétitions, qui portaient 500,987 signatures et formaient plusieurs ballots, avaient été présentées par M. Alister Stewart, député socialiste de Winnipeg-Nord. Elles réclamaient l'incorporation dans la constitution d'une charte des droits de l'homme et renfermaient notamment le paragraphe suivant: "Les récentes expériences des Témoins de Jéhovah dans la province de Québec démontrent que les droits fondamentaux de la personne humaine sont exposés aux attaques et à la suppression parce qu'on ne les a pas garantis par une constitution écrite".

M. Dorion a invoqué les règlements de la Chambre qui disent qu'une pétition ne doit pas manquer de respect au souverain, le Parlement, les tribunaux ou l'autorité constituée et parce que les questions qui se rapportent à la conduite des Témoins de Jéhovah se trouvent actuellement subjudicio.

Le président de la Chambre, M. le Dr Gaspard Fautoux, a décidé que les pétitions en question étaient recevables. Il a déclaré que le fait qu'une question a été soumise aux tribunaux ne privait pas un citoyen du droit de pétition et que la simple allusion à

des expériences récentes dans la province de Québec n'était pas non plus suffisante pour rendre ces pétitions irrégulières. Il a conclu que les pétitionnaires s'étaient conformés à toutes les règles de la procédure et qu'il n'y avait pas lieu de rejeter leurs pétitions.

L'enseignement chrétien en France

Un fonctionnaire français, en tournée au Canada, avait récemment donné une conférence publique la largeur d'esprit de son gouvernement en matière d'éducation. En même temps que les journaux publiaient ses propos, nous arrivait par la Croix de Paris ce communiqué de l'évêque de Nancy, S. Exc. Mgr Fleury, lu en chaire dans toutes les paroisses de son diocèse le 11 mai dernier: "Nous croyons devoir élever la voix à la suite de l'attaque lancée contre les catholiques par celui qui, dans le gouvernement, devrait être le premier à respecter une neutralité si souvent affirmée: M. le ministre de l'Éducation nationale. Traiter les écoles chrétiennes d'écoles dites libres, affirmer que l'enseignement chrétien est un obstacle à la fraternité nationale, c'est toucher au cœur de nos convictions catholiques, c'est insulter notre Maître adoré et aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ."

"Nous savons que la vraie liberté ne vient à l'homme que par le Christ. C'est elle qui libère l'homme des tendances qui l'entraînent à toutes les injustices, jusqu'à la guerre; c'est elle qui lui oblige, avec la force divine, le pouvoir de dominer ses propres passions. Nous savons aussi que la doctrine du Christ est

Collège Ste-Marie

CONCOURS D'ADMISSION

pour les éléments latins et la préparatoire seulement

Samedi, le 21 juin, à neuf heures

Les cadres des autres classes sont remplis.

1180, RUE BLEUVEY

Tél. LA. 5125-5962-4522

vous êtes

presse?

Volez vers l'Ouest par Air-Canada

Envolées quotidiennes, rapides et commodées vers Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Seattle.

Économisez du temps — voyagez par Air-Canada.

1478 rue Peel

PL. 2971 — ou votre agence de voyages

LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA (AIR-CANADA)

FILMS!

DÉVELOPPÉS et **IMPRIMÉS** en **2 HEURES**

PHARMACIE MONTREAL

la plus grande pharmacie de détail au monde

OUVERTE **JOUR et NUIT**

CHS. DUQUETTE Propriétaire-Pharmacien

HA. 7251

toute d'amour, et qu'elle seule est capable de réaliser sur le plan national comme sur le plan humain la fraternité, que battent en brèche les doctrines de haine. Sur ces vérités, tout catholique engage sa vie.

"De pareilles attaques nous font comprendre combien sont impérieuses les raisons que nous avons de défendre nos écoles chrétiennes, elles sont la sauvegarde des libertés humaines et françaises. L'an dernier, à Nancy, la Ligue de l'enseignement exposait ses théories dans un Congrès que présidait le même ministre de l'Éducation nationale; aujourd'hui, il juge le moment venu d'agir au grand jour. Nous ne supporterons pas qu'on arrache la liberté, la seule vraie, celle du Christ, à notre France et à ses fils."

(Ecole Sociale Populaire)

EAU

CARMES

"BOYER"

disipe tous maux

RECONFORTE

Toutes pharmacies

Action de Premier Mining liquide

Vancouver, 18 (C. P.) — Les actionnaires de Premier Gold Mining Ltd réunis en assemblée spéciale hier, ont approuvé un projet de liquidation de la compagnie dont l'actif en argent liquide, dépasse \$1 million.

PRIX SPÉCIAUX

ACCORDES AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES (Livraison immédiate)

UNITED TRADERS CORP'N LIMITED

460-480, RUE SHERBROOKE EST, MONTREAL 24, HA. 0819

SACS DE VOYAGE

HAMACS AVEC MOUSTIQUAIRES

COUVERTURES DE LAINE

GANTS ASSORTIS

COMPLETS DE PECHE

LUMIERES DE POCHE

PEINTURE A CHALOUPÉ

GAMMELLES POUR SCOUTS — VERRES INCASSABLES

IMPERMEABLES (\$2.25 et plus)

GOURDES A EAU — POELES ELECTRIQUES (2 ronds)

CHEMISES D'HOPITAL

MALLES DE VOYAGE (32" de long, 11 1/2 de haut, 20 1/2 de large.

Maison essentiellement canadienne-française.

FERME LE SAMEDI

CONGRES MARIAL

OTTAWA

du 18 au 22 juin 1947

BILLETS INDIVIDUELS

Départ: mercredi, jeudi et vendredi, les 18, 19 et 20 juin. BILLETS d'excursion, aller et retour: \$3.50 (taxe comprise). BILLETS valables sur le train qui quitte Montréal chaque matin (Gare centrale) à 9 h. 30. Retour: les billets seront valables pendant les deux jours qui suivront leur vente.

Départ: vendredi le 20 juin, train de l'après-midi et tous les trains du samedi et du dimanche les 21 et 22 juin. Voitures ordinaires: \$5.20.

BILLETS DE GROUPES

Groupes de 15 à 24 personnes. Voitures ordinaires: \$4.85 (taxe comprise).

Groupes de 25 personnes et plus. Voitures ordinaires: \$4.25 (taxe comprise).

BILLETS valables pour l'aller du dimanche 15 juin au dimanche 22 juin 1947.

EXCURSIONS ORGANISEES

Le samedi 21 juin

Organisée par La Croisade Eucharistique

Départ: Montréal (Gare centrale) 5 h. 45 A.M. (Heure normale de l'Est).

Retour: départ d'Ottawa à 7 h. P.M. (Heure normale de l'Est), le 21 juin.

Le dimanche 22 juin

Organisée par Les Ligues du Sacré-Coeur

CANADA	\$6.00
(Saut Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION DU SAMEDI	
CANADA	\$2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 19 JUIN 1947

19 juin : Ste Julienne de Falconieri, v.

Demain : AVERSES.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 64.
Minimum aujourd'hui, 58.
Maximum demain, 64.
Minimum demain, 54.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.60; 11 h. a.m., 29.65; midi, 29.70.

Lettre d'Ottawa

L'Opposition critique le bill des pensions de vieillesse

Echanges assez vifs entre MM. Martin et Bracken — Le chef conservateur reprend la comparaison de la montagne en travail qui enfante une souris, pour l'appliquer au bill des pensions de vieillesse

Ottawa, 19. — Les chefs des partis d'opposition ont critiqué le bill des pensions de vieillesse que le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Paul Martin, a présenté comme une mesure temporaire qui n'est qu'une étape dans l'exécution du programme de sécurité sociale du gouvernement. M. Martin s'est efforcé de faire ressortir les avantages de ce projet de loi tandis que les chefs d'opposition ont insisté sur ses déficiences en rappelant toutes les promesses du gouvernement. Le débat, qui doit reprendre aujourd'hui, a donné lieu à des échanges assez vifs car M. Martin a interrompu maintes reprises M. Bracken à ses autres critiques pour contester leurs affirmations.

M. Paul Martin

M. Martin a rappelé que la loi des pensions de vieillesse, la première loi sociale fédérale, a été votée en 1927 il y a vingt ans, sous un gouvernement dirigé par le premier ministre actuel.

Il a rappelé que la pension était alors de \$20 par mois et que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial devaient en défrayer chacun la moitié. La contribution fédérale a été plus tard portée à 75 pour cent et en 1943 la pension a été portée, par arrêté ministériel, de \$20 à \$25 par mois. La pension a été étendue aux aveugles et les règlements ont été élargis à plusieurs reprises.

Le ministre de la Santé et du Bien-être a résumé les propositions que le gouvernement fédéral a faites aux provinces à la conférence d'août 1945. L'Etat fédéral s'engageait à assumer entièrement le paiement de pensions de vieillesse de \$30 par mois à toutes les personnes de 65 ans et plus au Canada. En outre d'assumer la moitié du coût des pensions aux personnes de 65 à 69 ans et de veuves de 21 ans et plus à la condition que la province se charge d'acquiescer l'autre moitié. Ces propositions, dit-il, constituent toujours les grandes lignes du programme de sécurité sociale du gouvernement pour ce qui a trait à l'assurance vieillesse.

Le gouvernement envisage cependant comme objectif final, après une période d'adaptation, un système universel et contributif d'assurance-vieillesse. Pour le moment, de poursuivre le ministre, il importe de faire passer la loi d'urgence, qui rendrait plus difficile la réalisation de ces objectifs. Le projet de loi à l'étude aura pour effet d'augmenter de \$25 à \$30 par mois la pension. Il aura également pour effet d'augmenter de quelque 60,000 le nombre des pensionnés en élargissant les règlements. C'est à dire que le montant du revenu d'un pensionné est autorisé à toucher en comptant sa pension est porté de \$425 à \$500 pour le veillard célibataire, de \$850 à \$1080 pour le veillard marié, de \$500 à \$720 pour l'aveugle célibataire et de \$925 à \$1200 dans le cas d'un aveugle marié à une veuve. Le règlement qui impose une résidence de 20 ans est modifié de façon à ce qu'une absence de quelques années entre 50 et 70 ans ne supprime pas le droit à la pension à la condition qu'elle soit compensée par deux ans de résidence pour chaque année d'absence au cours de la période qui a précédé l'âge de 50 ans. Le règlement touchant le statut national est supprimé. Le projet de loi permet enfin aux provinces d'élever la pension au-dessus de \$30 par mois en versant des allocations supplémentaires.

La mesure actuelle, dit en terminant M. Martin, n'expose pas le plan complet et définitif du gouvernement en ce qui concerne l'assistance aux vieillards. Nous voulons tout simplement essayer d'améliorer provisoirement nos dispositions en faveur des vieillards en attendant de conclure des accords fiscaux avec les provinces.

M. John Bracken

Le chef de l'opposition conservatrice, M. Bracken, a repris la comparaison de la montagne en travail qui enfante une souris pour l'appliquer au bill des pensions de vieillesse du gouvernement. La mesure, dit-il, a été émise depuis le début de la guerre et au cours de la session actuelle. Le gouvernement fédéral a attendu que plusieurs provinces eussent augmenté elles-mêmes leurs contributions avant d'accorder une augmentation de \$5 par mois par arrêté ministériel. L'augmentation de \$25 à \$30 qui est annoncée aujourd'hui ne tient pas suffisamment compte de la hausse du coût de la vie. Le gouvernement, de poursuivre M. Bracken, a fait une volte face complète. Il a mis de côté la politique qu'il avait énoncée dans ses offres aux provinces. Il avait promis de prendre entièrement à sa charge les pensions aux personnes de 70 ans

Le pape demande aux Canadiens...

(suite de la première page)

"Au nom du vicaire de Jésus-Christ, par l'intercession de la glorieuse Vierge-Marie, je prie le Dieu de toute miséricorde de répandre sur ce congrès l'abondance de Ses grâces de choix pour Sa plus grande gloire et l'exaltation de Notre mère, la sainte Eglise."

Bénédictio papale

Au milieu d'un silence impressionnant, le cardinal a ensuite donné sa première bénédiction papale. La cérémonie s'est terminée par une prière pour le pape, le chant de l'*Oremus pro Summo Pontifice*.

Au Château Laurier

Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, et le ministre canadien des affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, ont été, avec le cardinal légat, les principaux orateurs à la grande réception civique qui a eu lieu hier après-midi, à 5 h., au Château Laurier.

Ils ont tous deux souhaité la bienvenue au représentant du pape et ont associé le gouvernement canadien et tout le peuple du Canada aux prières que l'adresse à Marie pour la paix mondiale.

Des ministres, des sénateurs, un grand nombre de députés fédéraux, des juges et des hauts fonctionnaires fédéraux ont assisté à cette cérémonie en plus de tous les dignitaires ecclésiastiques qui avaient participé à la réception liturgique de la cathédrale.

Ont pris place sur l'estrade d'honneur: le cardinal légat, le premier ministre, le ministre des affaires extérieures, l'archevêque d'Ottawa, le député apostolique, le maire d'Ottawa et les membres de la suite du cardinal McGowan.

Après avoir dit quelques mots de bienvenue au cardinal et avoir félicité du grand honneur qui lui échoit, M. Mackenzie King a dit: "En priant pour la paix, les hommes et les femmes de toutes croyances religieuses peuvent s'unir. S'il est une aspiration que toutes les nations partagent aujourd'hui, c'est sûrement que la paix puisse devenir le bien commun de tous."

M. King dit ensuite que la prière est essentielle à la paix, mais qu'il est également nécessaire de compléter cette prière par l'action. "La loi sans les œuvres, dit-il, est une loi morte."

"Moi qui ai quelque expérience de ce gouvernement, puis-je dire sans crainte que les efforts actuels et le bras solide sont plus que jamais nécessaires pour nous protéger contre l'injustice et l'erreur."

"Nous sommes, aujourd'hui, à la croisée des chemins du monde. La mise en liberté de l'énergie atomique marque le commencement d'un âge nouveau. La nouvelle ère en sera une de paix, de bien-être de l'humanité et de destruction sans pitié, selon que les relations internationales seront basées sur une philosophie chrétienne ou païenne. Dans certaines parties du monde, sous la force et la tension de deux guerres mondiales, l'esprit de la chrétienté a été éradiqué et remplacé par un matérialisme athée. Ceci est une terrible menace. Si nous cessons d'être des pays chrétiens, nous sommes perdus. La bombe atomique ne résoudra aucun problème. Elle peut signifier la fin de tout. Ce que l'humanité a le plus besoin d'apprendre, c'est que notre monde est moral et non mécanique; que le véritable progrès sera atteint, non par une interprétation matérialiste de la vie, mais par une interprétation spirituelle. A moins que nous cultivions un esprit de fraternité et que cet esprit prédomine parmi les peuples, il ne peut y avoir espérance d'une paix durable."

M. Solon Low

Le chef du Crédit social, M. Solon Low, a repris lui aussi le thème de l'insuffisance de la mesure. Il a répété que le gouvernement fédéral avait réclamé, en 1942, une augmentation de la pension de \$20 à \$30 au lieu de \$25 et qu'il a payé aux 11,000 pensionnaires de la province la différence de \$5 par mois. Il a également rappelé que le gouvernement de l'Alberta, comme d'ailleurs celui de la Saskatchewan, assure l'assistance médicale à ceux qui touchent les pensions de vieillesse et à leurs dépendants.

M. Low a réclamé une transformation du système monétaire du Canada afin de mettre fin au régime des impôts écrasants qui dépouillent les citoyens de la majeure partie de leurs revenus et de leur intérêt et par conséquent de leur pouvoir économique. Il a rappelé que les créanciers ont toujours préconisé un système de pensions de \$50 par mois à partir de l'âge de 50 ans. Il a suggéré que le gouvernement canadien conclue avec le gouvernement de Grande-Bretagne des accords réciproques au sujet de la résidence pour des fins de pensions de vieillesse.

M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, a déclaré que la mesure du gouvernement constituait une nouvelle étape vers l'établissement d'un système d'assurance vieillesse contributif. Il a fait observer que l'Ontario, en dépit de sa grande richesse, se montre moins généreuse en matière de pensions que la Colombie et quatre autres des provinces canadiennes. Il s'est réjoui de ce qu'on ait élargi les règlements touchant la résidence et la nationalité. Il a parlé du cas des immigrants qui ont vécu au Canada vingt ans et plus, mais qui n'ont pu se faire naturaliser parce qu'ils n'ont pas réussi à apprendre l'anglais ou le français.

M. Croll a déclaré qu'il fallait accorder beaucoup d'attention au problème des citoyens âgés parce qu'ils représenteront d'ici une génération près du tiers de la population du Canada. Il ne faut pas songer seulement aux objectifs immédiats qui doivent être la suppression de l'enquête sur les moyens de subsistance, l'augmentation du montant de la pension et l'abaissement de la limite d'âge, il faut également songer à assurer aux vieillards, pensionnés les services médicaux, l'organisation des loisirs, et même le service domestique.

M. Donald Fleming, député conservateur de Toronto-Eglinton, qui a ajourné le débat, a déclaré que M. Martin avait fait un grand discours politique. Comme question de fait, il n'est pas de mesure qui ait pris depuis le début de la session une tournure aussi politique et partisane.

Pierre VIGANT

rituels, qu'en s'attachant sans fanatisme à leurs traditions religieuses et ethniques, ils demeurent des artisans efficaces de liberté, de vérité, de force et de progrès. A ce titre, ils ont l'ambition de jouer un rôle de premier ordre dans la cité, et ils se flattent de trouver le moyen de sauvegarder l'unité dans la diversité: Unitas in diversitate. Ils désirent s'employer avec ardeur et zèle au progrès social et économique de toutes les classes de la société, en particulier des ouvriers et des agriculteurs, et de tous ceux qui réclament une amélioration de leur sort économique et social. Ce progrès matériel de notre peuple ne pourra être que mieux assuré si l'on conserve dans l'esprit et le cœur de notre peuple tout ce qui est la foi en Dieu, la Sa divine providence, le respect constant des commandements divins, le sens profond du christianisme, qui est la caractéristique la plus marquante de sa vie privée et sociale.

"Les Canadiens français s'honorent d'être les héritiers des premiers pionniers de ce pays. Ils ont reçu en héritage de nobles traditions, et de toutes ces traditions, celle qui leur est la plus chère, c'est la foi catholique."

Mais comme la charité universelle est à la fois la marque et le fruit le plus authentique du catholicisme, quelle richesse d'unité et de paix ils répandront dans leur patrie terrestre en faisant rayonner par le monde la charité du Christ, comme l'enseigne l'évangile et la Sainte-Eglise!"

"Il sera toujours facile aux gouvernements de ce monde, soucieux de vérité et de liberté, de conduire leur peuple dans la paix et la prospérité, aussi longtemps qu'ils se permettront de mettre hardiment leur confiance en Dieu, de le confesser devant les hommes, de s'unir pacifiquement dans des congrès de prière et de prières, pour demander à Dieu de faire descendre sur le monde la paix que le monde semble impuissant à donner."

Les catholiques du Canada veulent obéir fidèlement dans leur vie religieuse et civile au commandement du Divin Sauveur: "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

Le cardinal Stritch

"Le peuple des E.-U. n'appréhendera jamais le communisme", a déclaré, à son arrivée à Ottawa, hier, Son Em. le cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago.

Il ne croit pas que le communisme prenne jamais de proportions alarmantes aux Etats-Unis. Il ne partage pas non plus cette opinion assez répandue que les troubles ouvriers actuels soient le fruit de l'activité des communistes en Amérique.

"Nos gens sont tellement satisfaits, comme ils le sont au Canada, de la démocratie dont ils jouissent qu'ils ne seront jamais tentés de se tourner vers le communisme", a-t-il dit.

Parlant du congrès d'Ottawa, il a dit que ces assises illustrent une fois de plus "les réalités de la justice et des droits humains". Il ne saurait y avoir de droits humains à moins que ces droits ne s'appuient sur une loi qui ne change pas, une loi qui a Dieu pour auteur.

"Tout dans le monde actuel nous pousse à ne saurait y avoir de société stable sans Dieu."

Des tonnes de nourriture

C'est évidemment un problème compliqué que de nourrir les milliers et les milliers de visiteurs qui se rendent à l'exposition religieuse du parc Lansdowne et qui prennent part aux diverses cérémonies du congrès marial.

Les organisateurs ont, toutefois, prévu la chose et un édifice immense a été converti en restaurant, au terrain de l'exposition. Les cuisines s'alignent, interminables, et une véritable armée de jeunes gens et de jeunes filles répondent au besoin de nourriture des congressistes.

Au donné hier, certaines statistiques, fort éloquentes, sur l'abondance de ses ressources, ont été présentées. On vend ces billets dans 40 kiosques.

200 jeunes filles servent aux comptoirs et les organisateurs ont une "réserve" de 1,000 autres jeunes filles, au cas de besoin.

On a préparé 10,000 douzaines de sandwiches au jambon et au fromage; 18 tonnes, ou 360,000 "chiens-chauds"; 200,000 sacs, ou 1,000,000 de biscuits; 100,000 sacs ou 200,000 beignets; 250,000 barres de chocolat; 150 caisses ou 45,000 oranges; 100,000 gâteaux ou tartes; 30,000 caisses ou 720,000 bouteilles de liqueurs; 2 tonnes de café ou 200,000 tasses de ce breuvage; 1 tonne de thé ou 100,000 tasses.

En ces années modernes, où l'on compte par millions et par milliards, le chiffre de 30,000 n'impressionne pas beaucoup, mais quand il représente des caisses de liqueur, il devient très "édifiant". Ces caisses sont actuellement emplies dans un espace de 50 pieds carrés, sur une hauteur de 30 pieds.

Pour refroidir cette liqueur, on a commandé 3 tonnes de glace. Les "chiens-chauds" sont servis au rythme de 20,000 à l'heure. Notons aussi que les 120,000 sandwiches sont enveloppés individuellement dans du papier cellophane.

Voilà qui rassurera probablement les Montréalais qui se proposent un voyage à Ottawa en fin de semaine.

Le cardinal Gerlier dit la messe de la Saint-Jean

Dans la nuit du 23 au 24 juin — Sermon de Son Eminence à minuit — Le public sera admis dans les jubés — Cérémonie non radiodiffusée

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal veut faire revivre l'ancienne coutume de "la Noël d'été", heureuse expression employée au moyen âge pour désigner la fête de la nativité du précurseur. — Voilà pourquoi, depuis l'an dernier, la messe de la Saint-Jean se dit à minuit, le matin du 24 juin, tout comme l'événement se produisait à l'époque médiévale, dans les Gaules et en Allemagne, alors qu'après l'embarquement du bûcher de la Saint-Jean, l'on célébrait les trois messes, comme à Noël.

Son Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, dira lui-même la messe de minuit, après avoir prononcé le sermon de circonstance. M. le curé de Notre-Dame, M. Arthur Dubois, P.S.S., présentera aux Montréalais l'orateur sacré.

Sous la direction du maître de chapelle, M. Guillaume Dupuis, le peuple fidèle entonnera quelques cantiques populaires. M. Benoit Poirier touchera les grandes orgues.

Les voies à circulation rapide

Le conseiller municipal A.D. Quintin propose que le gouvernement fédéral contribue un montant égal à celui que la ville de Montréal a versé pour les fins de secours aux chômeurs

Voici le texte de la proposition que le conseiller municipal A.D. Quintin soumet à l'attention du Comité exécutif relativement à la construction de voies express pour faciliter la circulation:

"Attends que des mesures de grande envergure s'imposent pour résoudre le problème de la circulation à Montréal; "

"Attends qu'une des suggestions des plus opportunes est la construction de voies à circulation rapide, élevées en dépression ou en surface, selon le cas; "

"Attends que le coût de cette amélioration sera considérable; "

"Attends que les contribuables de Montréal ne peuvent supporter un fardeau plus lourd d'impôts; "

"Attends que la Commission Rowell, Sirs en venant clairement à la conclusion que, pour de multiples raisons, les frais de secours aux chômeurs supérieurs aux dépenses municipales; "

"Attends que Montréal a dû débours de 1930 à 1941, la somme fabuleuse de \$52,310,789.59 en frais de secours aux chômeurs; "

"Attends que Montréal devrait être en mesure de compenser pour ce montant qu'elle a été injustement appelée à débours; "

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire immédiatement des instances auprès du Gouvernement fédéral pour qu'il consente à contribuer au coût de construction des voies à circulation rapide requises, un montant égal à celui que la Cité a versé pour les fins de secours aux chômeurs et de faire rapport au Conseil à ce sujet."

Morte dans son bain

Mme Léa Desmarais, 44 ans, 4448, rue Garneau, est morte hier, dans son bain. Le corps a été trouvé par le fils de la victime, Gabriel. La police croit que Mme Desmarais serait morte d'électrocution. En voulant éteindre un sèche-cheveux, elle aurait touché à un fil. Il y aura enquête du coroner.

Le programme de demain

Voici le programme de demain, vendredi, 20 juin, au congrès marial:

Ce soir, à minuit, au terrain Lansdowne, messe pontificale célébrée par le délégué apostolique, Son Exc. Mgr Ildebrando Antonelli. Le sermon sera donné en anglais par le cardinal Stritch et, en français, par Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke.

A 10 heures, à la cathédrale, messe en rite oriental célébrée par Mgr Basil Ladyka, exarque apostolique des Ukrainiens du Canada. Le sermon sera donné, en français, par le cardinal Stritch, et en anglais par Mgr Alexandre Senyshyn, évêque auxiliaire des Ukrainiens des Etats-Unis.

1 heure, déjeuner offert au cardinal légat, au Laurier House, par le premier ministre du Canada. 3 heures, au théâtre Capitol, conférence du cardinal Pierre Gerlier. Il sera présenté par le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, et remercié par le juge Thibodeau-Rinfret, juge en chef du Canada.

5 heures 30, au théâtre Capitol, conférence de Mgr John O'Hara, évêque de Buffalo. M. Angus Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, le présentera et M. Paul Martin, ministre canadien de la Santé, le remercierez.

8 heures, au reposoir, grand jeu scénique intitulé: "Jésus, fils de Marie".

MM. Bevin et Bidault ont envoyé une note à la Russie

Invitation à M. Molotov pour une conférence des trois ministres la semaine prochaine

PARIS, 19 (A.P.). — A l'issue de leur conférence de deux jours, MM. Bevin et Bidault ont envoyé à la Russie, hier soir, une note invitant le ministre des affaires étrangères, M. Molotov, à une réunion des trois ministres au cours de la semaine prochaine, pour étudier le programme suggéré par M. Marshall.

Dans ce document, MM. Bevin et Bidault disent qu'ils accueillent avec la plus vive satisfaction les idées exprimées par M. Marshall dans son discours du 5 juin à l'Université Harvard. Ils suggèrent que la réunion des trois ministres ait lieu à un endroit "convenable" sur le choix duquel il y aura lieu de s'entendre; mais un personnage britannique bien renseigné a dit que la note laisse entendre que Londres et Paris seraient préférés.

Des porte-parole français et anglais ont dit que MM. Bevin et Bidault n'ont pas pris en considération la possibilité d'un refus de la part de la Russie. Mais si la note n'en dit rien, des officiels bien informés ont dit que les deux ministres sont décidés à pousser les préparatifs et l'organisation du programme Marshall sans la Russie si la réponse de Moscou était négative ou évasive. Un Britannique a dit: "Nous devons aller de l'avant. La question est trop urgente."

* * *

LONDRES, 19 (C.P.). — M. Bevin est arrivé de Paris par avion aujourd'hui, après avoir conféré avec M. Bidault sur le projet d'aide à l'Europe. Le ministre était accompagné de ses huit principaux conseillers en matière de finances et de commerce, ainsi que sur les problèmes politiques et économiques. Un détective accompagnait aussi M. Bevin.

Le ministre va d'abord faire rapport de son voyage au cabinet, puis il se propose de participer à un débat sur les affaires étrangères aux Communes, où l'on doit discuter les projets économiques des Etats-Unis, ainsi que les événements survenus en Hongrie et dans les autres pays balkaniques.

Démissions et nominations

M. Gerald Almond, C.R., nommé juge de la cour des sessions de la paix

Québec, 19 (DNC). — Des démissions et des nominations ont été annoncées hier, par le premier ministre, après une séance du cabinet provincial qui s'est terminée à midi et quart.

M. Duplessis a d'abord révélé que M. J.A. Robitaille, recordeur à Dorval et à Lachine, avait donné sa démission à compter du premier juillet.

Le premier ministre a ensuite annoncé que pour remplacer M. Robitaille comme recordeur à Dorval et à Lachine, le gouvernement avait nommé M. Jacques Vau, avocat de Montréal, qui entrera en fonctions au début de juillet.

Récemment, le premier ministre a rendu publique la démission de M. E. T. Enright, juge de la Cour des sessions à Montréal, qui prend sa retraite après avoir siégé pendant 25 ans à ce tribunal.

Hier, M. Duplessis a annoncé que M. Gerald Almond, C.R., avait donné sa démission comme recordeur de la ville de Mont-Royal et avait été nommé juge de la Cour des sessions de la Paix, à Montréal, pour remplacer l'hon. juge Enright. Il entrera en fonctions le premier juillet.

Le premier ministre a encore annoncé que M. Philippe Fauriol et Pierre Leclair, avocat de Québec, avaient été nommés conseillers au loi de loi.

M. Duplessis a également appris aux journalistes qu'il avait reçu, au cours de la journée d'hier, la visite du nouveau candidat de l'Union Nationale dans le comté de Huntingdon, M. John G. Remie.

M. Duplessis a déclaré qu'à la demande de M. Remie et de ses organisateurs, il tiendrait trois assemblées dans le comté de Huntingdon, au cours de la campagne électorale, qui est maintenant ouverte. La première a eu lieu le 18 juillet et la deuxième le 23. M. Duplessis portera à Huntingdon, à Huntingdon et à St-Anicet. La date des assemblées sera fixée dans quelques jours.

Le comté de Huntingdon comprend une trentaine de polls. Il était représenté jusqu'à l'automne dernier par M. Dennis J. O'Connor, libéral.

M. Duplessis est parti hier soir pour Montréal et Ottawa. Le chef du gouvernement de la province prendra part au Congrès marial national, qui s'ouvrira hier dans la Capitale. Demain, le premier ministre accompagnera Son Eminence le cardinal Pierre-Marie Gerlier, primat des Gaules, qui sera remercié par M. Thibodeau-Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada.

M. Duplessis devra revenir en avion aux Trois-Rivières, samedi, pour assister, le matin, au mariage de l'une de ses nièces et prendre part à une manifestation organisée par la jeunesse trifluvienne. Lundi, le premier ministre se rendra à Joliette pour l'inauguration d'une usine de \$1,000,000 établie à la suite du développement de la culture du tabac à cigares.

Abonnements de vacance

Ne soyez pas pris au dépourvu. En vacances, vous serez bien aise de lire chaque jour votre quotidien préféré.

Faites-nous parvenir votre abonnement sans retard.

Canada Etats-Uni
1 semaine... 0.20 0.25
1 mois... 0.65 0.75
3 mois... 1.65 2.25

Strictement payable d'avance par mandat-poste ou chèque payable au pair.

LE DEVOIR
B. P. 500, (Place d'Armes)

★ *Michele* MORGAN
★ *Pierre* BLANCHARD

Wall Street présente de l'irrégularité

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture des cours le 18 juin

Le total des ventes a été de 29,300 actions et de 212,423 actions minières, en comparaison de 26,694 actions et de 259,150 actions minières mardi dernier.

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Abitibi 150 p.	197 1/2 177 1/2	Int. Pét.	13 1/2 13 1/2
Do Pr 250 p.	37 1/2 37 1/2	Int. Pét.	43 1/2 43 1/2
Acadia-Atl.	104 104	Int. Pét.	12 1/2 12 1/2
Algonquin Steel	31 30 31	Lake of the Woods	28 1/2 28 1/2
Aluminium	198 197 198	McCull-Font.	13 1/2 13 1/2
Asbestos	26 1/2 26 1/2	Mont. Tel.	30 1/2 30 1/2
Bell Tel.	187 186 187	Mont. Tel.	35 35
BC Power B.	30 30	Mont. Tel.	35 35
Bldg Prod.	30 30	Mont. Tel.	35 35
Bulfinch	17 1/2 17 1/2	Mont. Tel.	35 35
Cement	19 19	Mont. Tel.	35 35
Do Pr.	20 1/2 20 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. & W. C. B.	20 1/2 20 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. B. Ry.	17 1/2 17 1/2	Mont. Tel.	35 35
Can. Car A. P.	24 1/2 24 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. Celanese pfd.	40 1/2 40 1/2	Mont. Tel.	35 35
Do pfd.	40 1/2 40 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. Conv. A.	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Can. Locom.	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. P. Ry.	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Con. Smelting	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dom. Bridge	32 32	Mont. Tel.	35 35
Dom. Coal p.	22 1/2 22 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dom. Coal p.	22 1/2 22 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dom. Textile	22 1/2 22 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dryden	21 1/2 21 1/2	Mont. Tel.	35 35
Eddy Paper	20 20	Mont. Tel.	35 35
E. & H. S.	18 1/2 18 1/2	Mont. Tel.	35 35
Gatineau	18 1/2 18 1/2	Mont. Tel.	35 35
Gen. Bakery	52 1/2 52 1/2	Mont. Tel.	35 35
H. Smith	52 1/2 52 1/2	Mont. Tel.	35 35
Hudson Bay M.	44 1/2 44 1/2	Mont. Tel.	35 35
Int. Bronze	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Int. Nickel US	24 1/2 24 1/2	Mont. Tel.	35 35
Int. Paper	47 1/2 47 1/2	Mont. Tel.	35 35

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
R.A. Oil	26 1/2 25 1/2	Dom. Engin.	42 42
B.C. Pulp & P.	35 1/2 35 1/2	Fleet	24 1/2 24 1/2
Brown Co.	82 1/2 82 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
Do pfd.	82 1/2 82 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
Butterfly	11 1/2 11 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. & D. Sugar	21 1/2 21 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. Malting	62 62	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. Ingersoll	62 62	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. Marconi	2 2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. P. & P. Inv.	144 144	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. Vickers p.	16 1/2 16 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
C. W. Lumber	16 1/2 16 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2
Con. Paper	16 1/2 16 1/2	Int. Nickel	34 1/2 34 1/2

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 18 juin

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Abitibi 150 p.	197 1/2 177 1/2	Int. Pét.	13 1/2 13 1/2
Do Pr 250 p.	37 1/2 37 1/2	Int. Pét.	43 1/2 43 1/2
Acadia-Atl.	104 104	Int. Pét.	12 1/2 12 1/2
Algonquin Steel	31 30 31	Lake of the Woods	28 1/2 28 1/2
Aluminium	198 197 198	McCull-Font.	13 1/2 13 1/2
Asbestos	26 1/2 26 1/2	Mont. Tel.	30 1/2 30 1/2
Bell Tel.	187 186 187	Mont. Tel.	35 35
BC Power B.	30 30	Mont. Tel.	35 35
Bldg Prod.	30 30	Mont. Tel.	35 35
Bulfinch	17 1/2 17 1/2	Mont. Tel.	35 35
Cement	19 19	Mont. Tel.	35 35
Do Pr.	20 1/2 20 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. & W. C. B.	20 1/2 20 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. B. Ry.	17 1/2 17 1/2	Mont. Tel.	35 35
Can. Car A. P.	24 1/2 24 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. Celanese pfd.	40 1/2 40 1/2	Mont. Tel.	35 35
Do pfd.	40 1/2 40 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. Conv. A.	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Can. Locom.	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
C. P. Ry.	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Con. Smelting	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dom. Bridge	32 32	Mont. Tel.	35 35
Dom. Coal p.	22 1/2 22 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dom. Coal p.	22 1/2 22 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dom. Textile	22 1/2 22 1/2	Mont. Tel.	35 35
Dryden	21 1/2 21 1/2	Mont. Tel.	35 35
Eddy Paper	20 20	Mont. Tel.	35 35
E. & H. S.	18 1/2 18 1/2	Mont. Tel.	35 35
Gatineau	18 1/2 18 1/2	Mont. Tel.	35 35
Gen. Bakery	52 1/2 52 1/2	Mont. Tel.	35 35
H. Smith	52 1/2 52 1/2	Mont. Tel.	35 35
Hudson Bay M.	44 1/2 44 1/2	Mont. Tel.	35 35
Int. Bronze	25 1/2 25 1/2	Mont. Tel.	35 35
Int. Nickel US	24 1/2 24 1/2	Mont. Tel.	35 35
Int. Paper	47 1/2 47 1/2	Mont. Tel.	35 35

Emission d'actions privilégiées de la Shawinigan W. & P. Co.

Offre de \$20,000,000 d'actions — Dividende régulier autorisé sur les actions ordinaires

A une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Shawinigan Water and Power Company tenue aujourd'hui, le règlement spécial no 2, sur lequel l'assemblée avait été appelée à délibérer, a été adopté. Ce règlement autorise le conseil d'administration à créer et émettre jusqu'à \$30,000,000 de capital nouveau, divisé en 600,000 actions privilégiées cumulatives et rachetables, de \$50 au pair, dont l'émission se fera en série au besoin. M. James Wilson, président, dans ses remarques aux actionnaires réunis à l'assemblée, a fait ressortir qu'il avait le plus grand plaisir à voir le meilleur moyen d'obtenir l'argent nécessaire au programme de dépenses d'ordre capital de la compagnie et, en même temps, de maintenir la saine structure de capital de la compagnie. Les administrateurs n'ont pas lue prudent d'émettre d'autres obligations, à cause du rapport qui existe entre la dette obligataire et la valeur comptable dépréciée de l'actif immobilisé. En ayant recours à l'émission d'actions ordinaires, il aurait fallu disposer d'environ 1,000,000 d'actions, soit presque 50% du nombre actuellement en cours, et comme plus de 25% des actions ordinaires sont détenues aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, on a l'impression que l'émission d'actions ordinaires déprécierait les actions ordinaires qu'il n'aurait pu souscrire à cause des restrictions sur le change et autres. La création et l'émission d'actions privilégiées ont donc été choisies.

Reflets de la Bourse

Les cours ont affiché un ton mixte durant la matinée sur le marché de New-York, quelques valeurs dirigeantes ont enregistré des gains et le groupe des moteurs paraissait plus ferme, mais dans l'ensemble les variations ont été peu prononcées. Le monde financier semble redouter les conséquences d'une grève dans l'industrie du charbon, qui entraînerait de graves complications si elle se produisait, car il y a des stocks de charbon en réserve partout aux Etats-Unis. La sidérurgie, manque de combustible et le manque de wagons ci-ternes laisse prévoir une grave pénurie d'huile pour l'an prochain. Le fait aussi que le président Truman ne s'est pas encore prononcé sur le bill du travail constitue un facteur défavorable au marché et dans les milieux financiers on ne peut prévoir l'attitude qu'il adoptera. C'est dire que les spéculateurs préfèrent se tenir hors du marché tant que les nouvelles ne seront pas plus favorables.

Le dollar canadien était à la hausse de 1-16 de point à un es- compte de 8 3/4 pour cent par rapport au dollar américain. La livre sterling est demeurée inchangée à \$4.02 1/2.

Les profits de John Inglis Co. pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1947 se sont élevés à \$81,190 en regard de \$81,163 antérieurement, soit l'équivalent de 324 cents par action. Le fonds de roulement s'élevait à \$1,773,719 à comparer à \$1,447,498 précédemment.

M. Jonathan Robinson, ministre des Mines, vient d'autoriser la publication d'un rapport préliminaire préparé pour le ministère par W. W. Weber. Ce rapport traite de la géologie d'une partie du canton Dufferin et couvre les lots 1 à 31 dans les rangs IV à IX. On peut en obtenir des copies en s'adressant au sous-ministre des Mines, à Québec.

Les actionnaires de Coldora Mines Ltd ont approuvé un règlement autorisant une hausse du capital-actions de 4,000,000 à 5,000,000 d'actions. M. Gerald McTeigue, président, a déclaré que la compagnie avait besoin d'argent pour poursuivre les travaux d'explorations sur la propriété située près de celle de East Sullivan Mines.

The Portland Pipe Line Corporation, va construire un pipeline de 20 pouces assésit qui les matériaux seront disponibles, ce qui augmentera le rendement actuel qui est de 61,000 barils par jour, du double. Ce pipeline a été acheté en 1946 par deux compagnies canadiennes, B.A. Oil Co., Imperial Oil Co., et Shell Oil Co. de Canada.

Les actions de Premier Mining ont baissé de 9 cents sur le marché de Vancouver après que le projet de liquidation de l'actif de cette compagnie a été approuvé par les actionnaires.

M. John Campbell, gérant de la Macdonald Mines a déclaré dans un rapport adressé à la compagnie que l'électrification de la propriété est terminée et que les opérations reprendront immédiatement.

Bourse de Toronto

Toronto, 19 (C.P.) — Les cours ont manifesté peu d'activité ce matin sur le marché de Toronto, à la suite des prises de bénéfices et les industriels et les mines d'or ont accusé des reculs fractionnaires. Moore Corp. priv. a avancé de 1-8 mais ce fut le seul gain enregistré. Gypsum, Banque Royale, Standard Chemical, United Steel, Dominion Fabrics, Page Hersey et Simpson B. ont cédé du terrain.

Les pétroles de l'ouest ont marqué un gain de 1 cent à 35 pour Coastal Oils et des pertes pour British Dominion, Dalhousie, Mid-Continent, National Petroleum, Okalta, Macdougall, Segur et United Oils. Dans les mines, Dome a haussé de 1-8 mais Step Rock, Thurbais, Macdonald, Macassa, Negre, Norzone, Osisko, Quebec et Sherritt ont reculé.

Bourse de Montréal

Montréal, 19 (C.P.) — A l'ouverture des cours en place locale ce matin, la tendance s'est maintenue régulière et les variations ont été peu prononcées avec la fermeture du marché hier.

Des gains fractionnaires ont été enregistrés sur les actions privilégiées de Fleet Aircraft et International Paper. Légèrement à la baisse d'actions Massey-Harris, Cockshutt et East Sullivan.

Pickle Crow Gold Mines

Toronto, 18 (P.C.) — Les profits nets de Pickle Crow Gold Mines Limited pour l'année 1946 se sont élevés à \$322,377 en regard de \$304,410 l'année précédente. Le fonds de roulement est passé de \$1,061,586 à \$1,333,735. La valeur moyenne du minerai traité a été de \$14.50 la tonne contre \$13.10 précédemment.

relations de la compagnie avec le public en général et avec les localités desservies étaient des plus cordiales et que la politique qui avait donné de si bons résultats dans le passé devait continuer, en particulier dans le domaine de l'électrification rurale, qui exigerait des dépenses considérables dans l'avenir. De telles dépenses, a-t-il dit, ont toujours été justifiées par l'augmentation constante dans l'usage de l'électricité.

A une réunion du conseil d'administration tenue après l'assemblée extraordinaire, le dividende de trente cent (30 c.) par action a été autorisé sur les actions ordinaires sans nominal de la compagnie pour le trimestre finissant le 30 juin 1947 et le paiement s'en fera le 25 août aux actionnaires inscrits aux registres le 18 juillet 1947.

Information agricole

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine finissant le 12 juin 1947 inclusivement

Prix nets f.a.b. Montréal

POULETS VIVANTS A ROTIR-GRIS

A — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 24

B — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 22

C — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 20

POULETS VIVANTS A ROTIR, ROUES ET BLANCS

A — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 24

B — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 22

C — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 20

POULETS VIVANTS A GRILLER

A — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 23

B — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 21

C — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 19

POULETS VIVANTS — RACE LEG-HORN

A — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 18

B — 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 16

DINDES VIVANTES

A — 10 lbs et plus 24

B — 10 lbs et plus 22

C — 10 lbs et plus 20

POULETS ABATTUS — engraisés au lait

A — 3 1/2 lbs et plus 36

B — 3 1/2 lbs et plus 34

C — 3 1/2 lbs et plus 32

POULETS ABATTUS — Sélectionnés

A — 3 1/2 lbs et plus 34

B — 3 1/2 lbs et plus 32

C — 3 1/2 lbs et plus 30

POULETS ABATTUS A GRILLER

A — 3 1/2 lbs et plus 32

B — 3 1/2 lbs et plus 30

C — 3 1/2 lbs et plus 28

POULETS ABATTUS

A — 3 1/2 lbs et plus 28

B — 3 1/2 lbs et plus 26

C — 3 1/2 lbs et plus 24

POULETS ABATTUS — avec la tête et les pattes

A — 3 1/2 lbs et plus 27

B — 3 1/2 lbs et plus 25

C — 3 1/2 lbs et plus 23

DINDES ABATTUES

A — 10 lbs et plus 35

B — 10 lbs et plus 33

C — 10 lbs et plus 31

N.B. — Les oiseaux de qualité inférieure et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories ci-dessus ne sont pas cotés, mais nous sera possible d'obtenir.

OEufs NON CLASSES, prix nets f.a.b. Montréal (cassés retournés)

A — Gros 32 1/2

B — Moyens 30 1/2

C — Poussins 27 1/2

D — Poussins 25 1/2

E — Poussins 23 1/2

F — Poussins 21 1/2

G — Poussins 19 1/2

H — Poussins 17 1/2

I — Poussins 15 1/2

J — Poussins 13 1/2

K — Poussins 11 1/2

L — Poussins 9 1/2

M — Poussins 7 1/2

N — Poussins 5 1/2

O — Poussins 3 1/2

P — Poussins 1 1/2

Q — Poussins 1/2

R — Poussins 1/4

S — Poussins 1/8

T — Poussins 1/16

U — Poussins 1/32

V — Poussins 1/64

W — Poussins 1/128

X — Poussins 1/256

Y — Poussins 1/512

Z — Poussins 1/1024

AA — Poussins 1/2048

AB — Poussins 1/4096

AC — Poussins 1/8192

AD — Poussins 1/16384

AE — Poussins 1/32768

AF — Poussins 1/65536

AG — Poussins 1/131072

AH — Poussins 1/262144

AI — Poussins 1/524288

AJ — Poussins 1/1048576

AK — Poussins 1/2097152

AL — Poussins 1/4194304

AM — Poussins 1/8388608

AN — Poussins 1/16777216

AO — Poussins 1/33554432

AP — Poussins 1/67108864

AQ — Poussins 1/134217728

AR — Poussins 1/268435456

AS — Poussins 1/536870912

AT — Poussins 1/1073741824

AU — Poussins 1/2147483648

Le congrès mondial de la J.O.C.

Le mouvement jociste en Amérique du Sud

Il est très intense si l'on en juge par les réalisations en Uruguay, au Mexique et à Costa-Rica — Vingt-trois délégués sud-américains ont envahi la centrale ce matin

La Centrale jociste de la rue St-Denis où l'on est à mettre la dernière main à la préparation de la grande Semaine internationale et au Congrès du 15^{ème} anniversaire de la J.O.C. canadienne, était débordante d'activité hier alors que venaient se rapporter les 23 premiers délégués de l'Amérique du Sud à arriver en terre canadienne.

Les trois délégations formant ce groupe sont très représentatives, particulièrement celle de Costa-Rica comprenant 15 délégués à elle seule, l'Uruguay a envoyé trois représentants et le Mexique cinq.

Voici les noms de ces divers représentants: Costa-Rica: MM. les abbés Jose Ramis, Ruben Odio, Recardio Rodriguez, Alfonso Colo et Jose Salazar; Milles Christina Guillen, Maria Rodriguez et Suzana Chaves; MM. Mariano Fernandez, Carlos Malamoras, Mariano Quiros, Guillermo Azafefa et Jorge Chavez. Tous sont des dirigeants de la J.O.C. et de J.O.C.F. Incidemment M. Quiros est un journaliste de "La Tribuna".

De l'Uruguay nous viennent le R.P. Livio M. de Montevideo, o.b.m. cap.; M. Marcelino Magabosco et Mlle Suzana Duprat. Cette dernière parle très bien le français.

Le Mexique sera représenté à la Semaine d'études internationales par les abbés G. Hernandez, Pedro Velasquez et Manuel Velasquez et Mlle Concepcion La-Barthe et Maria Pardinaz.

Tous ces délégués se sont dits enchantés d'être en terre canadienne.

Parlant de leurs problèmes respectifs, chacun a décrit dans quelle atmosphère se développe la J.O.C. dans ces différents pays.

En Uruguay

Le mouvement jociste en Uruguay n'en est encore qu'à ses débuts. Les premiers essais ont été tentés en 1940 et c'est en 1943 que la J.O.C. a été officiellement lancée. Elle compte maintenant près de 500 membres. La J.O.C.F. a débuté il y a quelques mois à peine.

Malgré ses humbles débuts la J.O.C. de l'Uruguay a déjà réalisé

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèque, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques - Montréal

Tél. H.A.R. 6988 R.T. Armand

Royal - Remington - Underwood - L.C. Smith, Cor. St-Jacques et St-Denis

service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019, rue BLEU (entre Vitré et Lagacette) B.E. 2318

ENCADREURS

Wisintainer & Fils

908 BOULEVARD ST-LAURENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures - Cadres - Miroirs

Réparations de cadres et miroirs

Lanc. 2264

LAITERIE

CH. 6988 - 2559 Rte. ROSEMONT

LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française

A. Potenaude, propriétaire.

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Spécialités : meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles

Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.

4350, PAPINEAU

AM. 2141

Geo. Daigneault, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Vin et Bière

Alex. JULIEN

propriétaire

446 Place Jacques-Cartier

MA. 9331

A la Société canadienne d'enseignement postsecondaire

Deux événements de haute importance viennent de marquer les activités de la Société canadienne d'enseignement postsecondaire.

En premier lieu ce fut l'assemblée générale annuelle de la société, tenue à Québec le 24 mai dernier sous la présidence de M. Jean-Marie Gauvreau. L'on remarquait à ses côtés: le T. R. P. G.-H. Lévesque, les RR. PP. C. Cormier, S. Pelletier, M. l'abbé A. d'Eschambault, Mlle Renée Morin, Eveline LeBlanc, Bernadette St-Onge, MM. Eugène Bussière, secrétaire, Jean Bruchési, J.-C. Magnan, B.-O. Filteau, S. Marion, Aurèle Séguin, A. Bérubé, Claude Ryan, R. Cadieux, G. Lemieux, L.-P. Audet et N. LeBlanc.

Le rapport très élaboré présenté par le secrétaire, M. Eugène Bussière, donne la mesure de l'excellent travail accompli par cette société au cours de l'année 1946-1947. Depuis sa réorganisation en septembre 1946, commandée par le développement de l'éducation populaire au Canada français, la société a entrepris de faire une enquête méthodique sur toutes les institutions engagées dans l'éducation populaire. Le rapport provisoire de l'enquête que les membres présents eurent le plaisir d'entendre permet d'espérer des résultats décisifs sur le mouvement d'éducation populaire.

Parmi les décisions importantes prises au cours de l'assemblée, signalons les deux suivantes:

1) La formation d'une commission permanente de la Société canadienne d'enseignement postsecondaire formée des représentants des sociétés nationales telles que la Société Radio-Canada (section française), l'Office national du film (section française), le Secrétariat national d'action catholique, l'Acfas, l'Institut canadien des affaires internationales, etc.

2) L'approbation unanime de la participation de la commission permanente à une conférence nationale sur l'éducation populaire, tenue à l'Université de Toronto du 25 au 30 mai dernier.

A l'hôtel de ville

M. Houde reçoit leur serment

Les nouveaux officiers de la Chambre de commerce des jeunes chez le maire de Montréal

Hier, dans les bureaux de la mairie, le maire Camille Houde a reçu le serment des nouveaux officiers de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal pour l'année 1947-1948. Ces officiers sont M. Marcel Lafaille, conseiller municipal, président; M. Raoul D. Gadbois, 1^{er} vice-président; M. Fernand Drapeau, 2^e vice-président; M. Charles-Edouard Bertrand, secrétaire; M. Marcel Gareau, trésorier; M. Wilfrid Gagnon est le président honoraire et M. Jules Trudeau, le président sortant de charge.

MM. Roberge et Lapointe à Québec

Deux des officiers supérieurs de l'administration municipale montréalaise prendront part au congrès de la "Municipal Financial Officers' Association" du Canada et des Etats-Unis qui se tiendra à Québec vendredi et samedi; M. Lactance Roberge, directeur du service des finances et M. Louis Lapointe, directeur des services municipaux.

M. Roberge est le président provincial de l'organisme; à ce titre, il ouvrira le congrès vendredi matin et prononcera une allocution. M. Lapointe donnera une conférence au banquet annuel qui aura lieu le soir au Château Frontenac.

La M.F.O.A. groupe plus de 2,000 officiers municipaux de finance des principales villes des Etats-Unis et du Canada. Elle possède une section québécoise dont M. Lactance Roberge est le président.

Permis et privilèges

Les corps publics n'ont pas encore désigné leurs représentants dans le comité spécial chargé de réviser l'échelle des prix pour les permis et les privilèges (enseignes et affiches, par exemple). Les corps publics ont été les premiers à protester contre la révision et ont réclamé la formation d'un comité spécial; nous avons accédé à leur demande, fait observer M. Asselin, président de l'exécutif municipal, pourtant ils ne se pressent pas pour y déléguer leur porte-parole, bien que le comité soit prêt à commencer son travail et que la ville y ait déjà nommé ses représentants.

Les corps publics invités à se faire représenter sont: le Board of Trade, la Chambre de commerce, l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association des marchands détaillants.

Etudiants en vacances

Voulez-vous vivre des vacances joyeuses et reposantes? Voulez-vous rendre fructueuses les longues heures de vos loisirs d'été?

Participez au grand Concours de Vacances! Rien n'est plus facile. Chacun peut trouver dans chacune des sections un sujet qui convient à ses goûts: photographie, route, enquêtes économiques, sciences naturelles, arts. Plus de 8000.00 seront distribués en prix.

Pour vous renseigner, lisez le magazine "Vacances '47". Il contient d'intéressants articles sur chacune des sections du concours. Procurez-vous aussi "Directives", petite brochure renfermant des conseils indispensables pour réussir.

En vente au secrétariat de l'A.C.J.C., 840 rue Cherrier.

Examen annuel

La caisse écolière de la Société l'Assomption

Les officiers et les membres des succursales de la Société l'Assomption sont priés de prendre note que l'examen annuel de la Caisse écolière aura lieu dimanche après-midi, le 22 juin aux Etats-Unis et le 6 juillet au Canada. Cet examen aura lieu dans toutes les paroisses où il y a des succursales de la société.

On prie les officiers des succursales et MM. les curés de bien vouloir faire connaître à tous les membres la date de cet examen et, si nécessaire, de leur expliquer les articles 251 et 252 de nos règlements qui se lisent comme suit:

"Ont droit de participer à l'examen:

(a) Les membres adultes âgés de moins de vingt ans.

(b) Les enfants ou enfants adoptifs des membres, âgés de onze ans révolus et de moins de dix-huit ans, les enfants du même âge des membres décédés qui étaient en règle avec la société à la date de leur décès.

(c) Un candidat âgé de dix-huit ans et moins de vingt ans peut subir l'examen s'il est lui-même membre de la société.

(d) Les membres infantiles qui paient la cotisation régulière de la Caisse écolière et qui sont âgés de 11 ans révolus et moins de 20 ans.

"Tout membre bénéficiaire ou associé âgé de plus de 20 ans et qui n'a pas d'enfant vivant âgé de moins de 18 ans, peut présenter son frère et sa sœur, selon le cas, ou un enfant acadien du même sexe orphelin de père ou de mère, à l'examen annuel de la Caisse écolière." (Art. 252).

Quelques mots d'explications

Un père a le droit de présenter à l'examen tous ses garçons ou garçons adoptifs âgés de plus de 11 ans et de moins de 18 ans; s'il est veuf et s'il est membre de la société, il a le droit de présenter tous ses enfants, garçons et filles.

Une mère a également le droit de présenter toutes ses filles ou filles adoptives âgées de plus de 11 ans et de moins de 18 ans; si elle est veuve et si elle est membre, elle a le droit de présenter tous ses enfants, garçons et filles.

Si le père est veuf et ne fait pas partie de la société, et si son épouse, à la date de son décès, était membre en règle de la société, il peut présenter ses filles à l'examen mais non pas ses garçons. Pour présenter ses garçons, il faut qu'il soit membre lui-même.

Si la mère est veuve et ne fait pas partie de la société et si son époux, à la date de son décès, était membre en règle de la société, elle peut présenter ses garçons et non ses filles. Pour présenter ses filles, elle doit être membre elle-même.

Les personnes âgées de plus de 18 ans et de moins de 20 ans peuvent concourir à condition qu'elles soient membres de la société.

Il ne faudra pas oublier que l'article 252 donne droit à tout membre bénéficiaire ou associé âgé de plus de 20 ans et qui n'a pas d'enfant vivant âgé de moins de 18 ans de présenter un enfant à l'examen, mais cet enfant doit

être le frère ou la sœur du membre qui le présente ou un enfant acadien du même sexe orphelin de père ou de mère.

Par exemple, monsieur X, âgé de 30 ans, n'a pas d'enfant vivant, il peut donc présenter un de ses frères âgés de plus de 11 ans et de moins de 18 ans à l'examen. S'il n'a pas de frère, il peut présenter un enfant (garçon) acadien, orphelin de père ou de mère, âgé de plus de 11 ans et de moins de 18 ans. Mlle Z, âgée de 21 ans, peut présenter une de ses petites sœurs à l'examen; si elle n'a pas de sœur en âge de subir les examens, elle peut présenter une enfant (fille) acadienne, orpheline de père ou de mère.

Madame X, âgée de 50 ans, n'a pas d'enfant vivant âgée de moins de 18 ans. Elle peut donc présenter une petite fille acadienne, orpheline de père ou de mère.

Ceux qui ne sont pas membres et qui désiraient faire connaître leurs enfants peuvent le faire en se faisant membre avant le 1^{er} juillet et en ayant payé pour au moins trois mois les cotisations requises, s'il s'agit d'un membre bénéficiaire, et pour au moins 12 mois, s'il s'agit d'un membre associé.

Un membre arriéré n'a pas le droit de présenter un enfant aux examens. Il faut que les cotisations du membre soient payées au moins jusqu'au 30 juin 1947 au moment où l'enfant subit l'examen. Ainsi, par exemple, un membre qui paierait le mois de mai ou juin après l'examen, soit vers le 10 ou le 15 juillet, n'aurait pas le droit aux avantages de la Caisse écolière, c'est-à-dire que l'enfant présenté par lui ne participerait pas au tirage.

Décès du R. F. Zacharie

Le collège de Longueuil vient d'être affligé d'un nouveau deuil par la mort de l'un de ses membres, le R. F. Zacharie, décédé à la maison provinciale des Frères des Ecoles chrétiennes, à Laval des Rapides.

Le R. F. Zacharie (Raoul Gad-



M. le Dr J.-Victor GOYETTE, de Granby, a reçu hier à l'Université de Philadelphie, le diplôme de maîtrise en chirurgie. Il s'y est spécialisé pendant trois années d'études poursuivies à l'Université Pennsylvania, puis à New-York.

Voici la liste des premières obédiences chez les Oblats

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

bois), naquit à Saint-Remi de Napierville en 1885. A l'âge de quinze ans, il entra au noviciat des Frères à Maisonneuve. Ses études pédagogiques terminées, il exerça son zèle apostolique dans les villes d'Ottawa, de Hull et de Québec.

Au collège de Varennes, (1918-1935), de nombreuses générations d'élèves bénéficièrent de son ardent amour de la jeunesse. Depuis un an il vivait au collège de Longueuil, où il avait résidé précédemment (1914-1916).

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Oblats

Voici la liste des premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

Pour le vicariat du Basotland: RR. PP. Paul-Emile Char-

bon, Romuald Bernier, Roland Houle, Paul-Aimé Turgeon, Philippe Boisvert.

RR. PP. Réné Arbour pour le juniorat de Chambly; Roger Brouillet pour le juniorat d'Ottawa; Paul-Emile Duval pour le scolasticat d'Ottawa; Roger Guindon pour le scolasticat d'Ottawa; Réné Laurin pour le séminaire universitaire d'Ottawa; Thibaut Gagné pour l'Université d'Ottawa; Georges-Etienne Richard pour le scolasticat de Ste-Agathe des Monts; Réné Nault pour le noviciat de Richelieu; Etienne Deland pour le juniorat d'Ottawa; Romuald Boucher pour l'Université d'Ottawa; Pierre Francoeur à Ste-Bernadette de Montréal; Yvon St-Arnaud pour l'Université d'Ottawa; Jean Grouard pour le noviciat de Richelieu; Jean-Bernard Guilbault pour l'Université d'Ottawa; Jean-Charles Lapensee pour le noviciat de Richelieu; Gabriel Dionne pour Maniwaki; Jacques Rinfret pour la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier, Québec.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de Laval des Rapides, vendredi, à 8 h. 30.

Premières obédiences

A mon avis...

Les Rouyaux de Montréal, qui ont fait sensation lors de la récente tournée aux États-Unis, ont eu peu de succès contre les Ailes Rouges de Rochester depuis leur retour dans la métropole canadienne car hier soir les hommes de Clay Hopper devaient baisser pavillon devant les protégés de Cedric Durst et par conséquent le Montréal perdait la série contre ce club qui est en septième position dans la course au championnat du circuit. Shaughnessy car sur quatre parties jouées nos favoris ont subi trois échecs pour n'enregistrer qu'une seule victoire, celle de mardi soir, alors que les salariés du président Hector Racine gagnaient la finale d'un programme double.

Les amateurs qui ont assisté à la série qui a pris fin hier soir ont pu constater que le Rochester s'est grandement amélioré depuis son dernier voyage à Montréal car sans être de très durs couteurs les hommes de Durst savent profiter de la moindre faiblesse des lanceurs adversaires et sur la défensive ils peuvent être avantageusement comparés aux meilleures équipes de la ligue Internationale. Les joueurs du Rochester sont de rapides coureurs et ils mettent beaucoup d'entrain dans le jeu et savent s'encourager mutuellement. Pour peu que la guigne s'éloigne des joueurs de Cedric ce club pourra améliorer sa position et deviendra un rival fort dangereux dans la course au championnat, et ils devraient finir en première division.

Jack Banta tentait de mettre une autre victoire à son crédit hier soir et il a fait assez bonne figure pour mériter de l'emporter sur les visiteurs mais il ne revint pas le support qu'il était en droit d'avoir car Campanella, commis des erreurs, et Welaj, a aussi fait une bécasse et dans les circonstances l'on peut tenir Banta responsable de l'échec de son club mais dans les records de la ligue et du club une défaite sera portée au compte de notre fameux artiller.

Banta s'est sûrement révélé le meilleur lanceur du Montréal ces derniers temps car il a repris son aplomb et semble jouer avec plus de détermination et son désir de quitter le club pour aller à St-Paul semble être maintenant chose du passé.

Les amateurs montréalais sont véritablement de bons sportifs et ce sont de véritables couteurs car dans beaucoup d'autres villes les joueurs seraient probablement hûés après trois échecs comme nos Rouyaux viennent de subir mais ici, dans la métropole, les fervents du sport national américain se rendent compte de la situation anormale car plusieurs équipiers doivent jouer à des postes qui ne leur sont pas familiers et il est même étonnant de constater qu'en dépit de ce handicap notre club a pu monter et se maintenir en première position.

Le gérant Jack Hopper a sûrement fait des merveilles avec son équipe car si l'on fait exception de son département de lanceurs, qui ne jouent nullement à désirer pour le moment, le pilote des Rouyaux doit s'accommoder avec ce qu'il avait en mains au début de la saison et l'on peut dire qu'il doit être comparé au regrettable George Stallings, qui était considéré comme l'homme aux miracles dans le baseball et qui a fait revivre le sport national américain à Montréal alors qu'il dota la métropole d'une équipe après une absence de plusieurs années dans le baseball organisé.

Hopper ne se plaint pas et tout en réclamant de l'aide à Branch Rickey il n'insiste pas trop car il se rend compte qu'il ne peut se montrer trop exigeant puisque son club détient la première place du circuit pendant que les Dodgers doivent se contenter de la quatrième position dans la ligue Nationale. Clay tente toute sorte de combinaison et probablement pour la première fois dans l'histoire du baseball un receveur est utilisé au troisième but et disons que Sandlock se tire très bien d'affaire car même dans une position étrangère il n'est pas celui qui commet le plus grand nombre d'erreurs.

Le Montréal commencent à se voir une nouvelle série avec les Orioles de Baltimore et il y a tout lieu de croire que nos Rouyaux mettront fin à leur série d'échecs et qu'ils augmenteront leur avance en tête du circuit de l'Internationale et nous croyons que tous les amateurs de sport devraient accorder leur appui moral et financier à notre club qui fait grandement honneur à notre ville.

Les sportifs montréalais sont invités à assister demain soir, au Forum, à un gala sportif au profit de Boserville alors qu'un programme varié et fort intéressant a été préparé par le R.P. Albert Roger, e.s.c., et comme cette soirée est pour aider le Boys' Town canadien il est à espérer que le public répondra au grand nombre à ce gala sportif et artistique qui mérite à plus d'un titre l'encouragement de nos sportifs.

Denise Tousignant gagnante du concours

Denise Tousignant, brillante nageuse du National, a gagné le concours de nage de fantasia organisé par Hélène Lortie, professeur de nage à la Palestre et s'est vu décerner le trophée J.-A. Desrochers pour ce championnat.

Huit élèves de Mlle Lortie ont participé à ce concours de nage de fantasia et comme il fallait s'y attendre la lutte fut très contestée. Mme Peggy Seller et Jean McCaffrey, juges à la Canadian Amateur Association dirigèrent le concours et accordèrent 69,7 points à Denise Tousignant, 62,3 points à Lise Boivin.

Après le concours, le président du Conseil d'Administration du National, M. J.-Théo. Legault, remit à la gagnante le trophée J.-A. Desrochers. Il la félicita de son succès en ayant un bon motif d'encouragement pour les nageuses, il fit en même temps l'éloge de Mlle Lortie et des représentants de la C.A.S.A. MM. R. Rivest, Jules Léonard, Louis Rousseau, F. Grondin, Louis Chouquette, présentèrent leur concours.

SOMMAIRE
1ère: Mlle Denise Tousignant (69,7); 2ème: Marcelle Gaudet (62,3); 3ème: Lise Boivin (60,8); 4ème: Suzanne Parmentier (59,9); 5ème: Nicole Denis (57,9).

Montréal perd contre le Rochester à cause de 3 erreurs

Beau duel de lanceurs au Stade, hier

Souvent, les joueurs de baseball cherchent des excuses pour expliquer leur insuccès, mais dans le cas de Jack Banta, hier soir, au stade du Montréal, les amateurs qui ont assisté à la dernière joute de la série contre le club Rochester ont pu constater que notre lanceur aurait raison de s'en prendre à ses compagnons de jeu pour excuser son échec aux mains des Ailes Rouges par le compte de 4 à 1; dans cette finale, Al Campanis a commis deux erreurs et Welaj a aussi fait une bécasse qui a coûté la partie aux meneurs de la ligue Internationale car les trois points des visiteurs n'étaient nullement mérités puisqu'ils ont été obtenus par le jeu erratique des deux joueurs précités.

Banta a fait excellente figure, hier soir, même s'il a dû encaisser son troisième échec de la saison. Notre artiller a tenu les hommes de Durst à l'écart pendant cinq coups sûrs et s'il a donné cinq buts sur balles, il n'a pas moins retiré dix adversaires au bâton, ce qui constitue une belle performance et le place parmi les meilleurs lanceurs du circuit Shaughnessy.

En gagnant la partie d'hier soir, le club Rochester est sorti avec les honneurs de la série puisqu'il a enregistré trois victoires contre un seul échec. Mais Montréal a pu tout de même rester en tête du classement avec une avance de deux parties complètes sur les Chiefs de Syracuse, qui sont en deuxième position.

La joute d'hier a donné lieu à un véritable duel de lanceurs entre Banta et Mikan car ce dernier a tenu les Rouyaux à cinq coups sûrs et a perdu un blanchisage à la huitième manche lorsque nos joueurs locaux ont enregistré leur unique point de la joute, Welaj croisant le marbre sur le coup de Woyt, son deuxième de la partie.

Mikan a reçu un excellent support de la part de ses coéquipiers. Ceux-ci ont bien joué sur la défensive et ils ont exécuté des doubles-jours qui ont permis aux meneurs de nos joueurs locaux. La première manche fut désastreuse pour le Montréal. C'est au début de la partie que Campanis, notre deuxième but, commit deux erreurs consécutives qui permirent aux visiteurs de compter deux points et de prendre une avance qui ne put être annulée; Welaj, à la quatrième manche, mita le marbre et le Rochester, omitta son troisième et dernier point, ce qui augmenta son avantage sur les hommes de Clay Hopper. L'erreur de Welaj fut commise après que celui-ci eut fait un arrêt de toute beauté, mais, dans sa hâte pour lancer au troisième but afin de retirer le coureur, il fit un mauvais lancer et immédialement après Brewster croisa le marbre.

La direction du Montréal a annoncé hier que Torres, le joueur cubain qui a quitté le club sans tambour ni trompette il y a environ un mois, a fait savoir à Clay Hopper qu'il s'embarquera dimanche de la Havane pour revenir au bercail; dès son arrivée, il sera envoyé au troisième but. Sandlock pourra alors relever Campanella de la lourde tâche derrière le marbre.

Ce soir, le Montréal commencent une nouvelle série avec les Orioles de Baltimore. Ed Heuser sera probablement envoyé au monticule pour les Rouyaux pendant que Bob Kuzava sera probablement son rival. La joute commencera à 8 h. 30 précises.

ROCHESTER	AB	P	CS	R	A
Young, 2b	5	1	2	3	2
Scher, cf	3	0	0	4	0
Rice, 1b	1	1	0	2	0
Derry, cf	4	0	0	1	0
Kress, 1b	3	0	1	7	0
Brewster, ac	4	1	1	3	4
Wright, 3b	2	0	1	4	2
Marshall, r	4	0	1	3	0
Mikan, 1	3	0	0	2	
Totaux	29	3	6	27	7

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Welaj, ac	3	1	0	2	1
Woyt, cf	4	0	1	2	0
Stevenson, 1b	4	0	0	5	0
Sessi, cf	4	0	0	3	0
Campanella, r	4	0	2	11	2
Campanis, 2b	2	0	2	4	0
Sandlock, 3b	3	0	0	1	4
Banta, 1	1	0	0	1	4
Totaux	29	3	6	27	7

LES CHEFS GAGNENT
Syracuse, 19. — Millard Howell a accordé seulement deux coups sûrs et il a aidé sa propre cause alors que les Chiefs de Syracuse ont remporté leur troisième victoire au dépens des petits Giants de Jersey-City pour augmenter leur avance en deuxième position à une partie et demie. Howell a frappé deux des quatre coups sûrs contre Sheldon Jones, son double de la septième manche ayant fait avancer au troisième, Joe Just qui avait obtenu un simple. Just a compté ensuite l'unique point de la joute sur une longue chandelle de Corbett au champ.
Jersey-City. 000 000 000—2 10 2
Syracuse. 000 000 10x—1 4 0
Jones, Andrews (8) et Grasso; Howell et Just.

Ligue indépendante de balle molle
Dimanche dernier, la ligue indépendante de St-Alphonse, a tenu sa huitième rencontre. Dans la première partie, "Les Aigles" ont défait "Les Castors" par un score de 11 à 6. Dans la seconde joute au programme, "Le Crémazie" a déclassé "Les Alouettes" par le score de 3 à 1. Jean Beauchessne fut le lanceur gagnant.
Vendredi soir, le 20. "Le Crémazie" recevait "Les Alouettes". Dimanche, le 22. "Les Tigers" remportaient "Les Castors", et "Le Crémazie" fera face aux "Aigles".

Tous les amateurs sont donc invités à se rendre au parc du Christ-Roi, dès 1 h. 30 p.m., dimanche prochain, et vendredi soir à 7 h. 30 p.m., afin d'encourager les joueurs qui, en retour, vous promettent des rencontres des plus contestées.

SOMMAIRE
1ère: Mlle Denise Tousignant (69,7); 2ème: Marcelle Gaudet (62,3); 3ème: Lise Boivin (60,8); 4ème: Suzanne Parmentier (59,9); 5ème: Nicole Denis (57,9).

Le Toronto a eu raison du Baltimore

Toronto, 19. — Les Leafs de Toronto ont mis fin à la série de victoires des Orioles de Baltimore hier soir, lorsque les Torontois ont bombardé les trois lanceurs du club visiteurs pour 9 coups sûrs et pour s'assurer l'avantage par le compte de 4 à 1 dans les séries de la ligue Internationale. Brown a lancé pour les Leafs et même s'il a accordé 9 coups sûrs à ses adversaires il a su espacer ces coups pour permettre un seul point aux Orioles à la 7e manche.

BALTIMORE	AB	P	CS	R	A
Wilson, 2b	5	0	1	1	5
Lapointe, ac	4	0	0	4	1
Campbell, cf	4	0	2	3	0
Moss, cf	4	0	2	2	1
Weigel, r	4	0	0	6	1
Staller, cf	4	0	1	1	0
Dalgreen, 1	4	0	2	6	1
Antonelli, 3b	4	0	1	1	1
Heuser, 1	0	0	0	0	0
Xenn	1	0	0	0	0
Gast, 1	1	0	0	0	2
Muellendick	1	0	0	0	0
Mueller	1	0	0	0	0
xxxRoss	1	0	0	0	0
Total	37	1	9	24	13

xxFrappa pour Heuser à la 3e.
xxFrappa pour Gast à la 7e.
xxxFrappa pour Mueller à la 9e.

TORONTO	AB	P	CS	R	A
Bennington, cf	4	0	1	4	0
Rosen, cf	3	1	1	1	0
Harrington, 2b	4	1	2	3	0
Levy, 1b	3	0	0	9	0
Aderholt, cf	2	0	2	4	0
Grimes, 3b	3	0	0	1	0
Batts, r	4	1	1	2	0
Wilkins, ac	4	0	3	5	1
Brown, 1	4	1	1	0	2
Total	31	4	9	27	13

Baltimore. 000000100—1
Toronto. 21010000x—4

Sommaire:
Erreurs: Lapointe 2, Heuser, Harrington, Wilkins. Points produits par Levy, Aderholt, Bennington, Antonelli. Deux-buts: Rosen, Staller. Doubles-jours: Lapointe à Wilson à Dalgreen; Gast à Weigel à Dalgreen; Wilkins à Harrington. Laissés sur les buts: Baltimore 9; Toronto 9. Bats sur balles de Heuser 1; Gast 4; Mueller 1. Retirés au bâton, par Brown 2, Heuser 1, Gast 2, Mueller 1. Lanceur perdant: Heuser. Arbitres: Honochick, Tatler et Tabacki. Temps 1:45. Assistance: 1310.

Bel exploit de Blackwell

Ewell Blackwell a accompli un bel exploit hier soir lorsqu'il a lancé une partie sans aucun coup sûr et sans aucun point alors que son club, les Reds de Cincinnati ont blanchi les Braves de Boston par le compte de 6 à 0. Le lanceur Blackwell a accordé quatre buts sur balles mais il a retiré trois frappeurs au bâton et du commencement à la fin de la joute il a tenu les protégés de Billy Southworth en échec pendant que les Reds obtiennent douze coups sûrs contre les lanceurs Wright, Laframont et Kall.

Comme les Giants de New York ont triomphé des Pirates de Pittsburgh, hier, les Braves doivent se contenter de la deuxième position car les Giants ont maintenant un léger avantage dans le pourcentage pour la première place de la ligue nationale.

Les Giants ont déclassé les Pirates de Pittsburgh par 12 à 5. Pour les Braves, les Giants ont l'exception de Lloyd Gearhart ont frappé au moins deux coups sûrs contre les quatre lanceurs des Pirates. Walker Cooper a frappé un coup de circuit alors qu'il y avait deux joueurs sur les buts à la quatrième manche. Hank Greenberg et Ralph Kiner ont obtenu chacun un coup de circuit pour les Pirates. Larry Jansen a accordé six coups sûrs pour recevoir le crédit de la victoire.

Le premier coup de circuit de Gil Hodges depuis qu'il évolue dans la ligue nationale a brisé une égalité de 3 à 3 à la septième manche, et les Dodgers l'ont emporté par 5 à 3. Gene Hermanski a frappé un coup de circuit à la sixième manche avec un simple. Les Cubs ont pris une avance de 3 à 0 à la troisième manche. Stan Hack avait fait compter deux de ces trois points avec un deux-buts. Joe Hatten, qui a lancé durant seulement une manche et un tiers, a été le lanceur gagnant. Le lanceur gaucher, Hank Borowy a été chargé de la défaite.

Les Cubs ont pris une avance de 3 à 0 à la troisième manche. Stan Hack avait fait compter deux de ces trois points avec un deux-buts. Joe Hatten, qui a lancé durant seulement une manche et un tiers, a été le lanceur gagnant. Le lanceur gaucher, Hank Borowy a été chargé de la défaite.

Ligue Internationale
Baltimore à Montréal.
Jersey City à Buffalo.
Newark à Toronto.
Syracuse à Rochester.
(Toutes jouées ce soir).

Ligue Nationale
Boston à Cincinnati.
Brooklyn à Chicago.
New-York à Pittsburgh.
(Seules joutes au calendrier).

Ligue Américaine
Chicago à New-York.
Detroit à Philadelphie.
Cleveland à Washington.
(Seules joutes au calendrier).

Laurent Moquin et Frank Valois sont défaits

Nos deux athlètes canadiens-français, Laurent Moquin et Frank Valois ont eu à se plaindre des mauvais traitements reçus de la part de leurs adversaires, dans la finale de la séance de lutte du Forum, alors que Fred Von Schacht et Ray Eckert étaient les rivaux de nos luteurs locaux dans un match par équipes et ils durent baisser pavillon devant les athlètes étrangers qui prirent deux chutes consécutives grâce aux rudes tactiques employées et aux coups peu loyaux.

Von Schacht avec sa prise du cobra et Eckert avec ses coups de dos se sont appliqués à affaiblir leurs rivaux. Moquin et Valois ont tenté de répliquer avec des savates mais ne purent résister devant de tels adversaires.

Von Schacht et Eckert remportèrent deux chutes consécutives en 17.20 minutes et 12.36 minutes pour s'assurer la victoire. Bobby Managoff, qui a toujours été fort populaire à Montréal, est redevenu aspirant au championnat à la suite de la victoire sur Jack Calza, dans la semi-finale. Ce scientifique luttait qui a été victime de malheureux accidents depuis quelques mois, a démontré qu'il avait retrouvé le meilleur de sa condition en affichant une tenue exceptionnelle contre un solide adversaire. Il quitta le ring à 9.55 minutes à la suite d'une rencontre enlevante.

Dans une des préliminaires, George Temple, frère de la fameuse vedette du cinéma, Shirley Temple, a démontré ses qualités comme luteur alors qu'il a remporté la victoire sur Bull Montana en 15.48 minutes.

Dans le premier match de la soirée, on a vu le premier luteur masqué à venir à Montréal depuis longtemps alors qu'un luteur inconnu l'a emporté en 12.26 sur Jack Claybourne, le luteur noir qui était devenu si populaire à Montréal.

Dans la ligue Provinciale

Le St-Jean a infligé une défaite au Acton Vale par le compte de 8 à 4, hier soir. Plumette a limité les perdants à sept coups sûrs pour recevoir le crédit de sa quatrième victoire consécutive.

Dans les autres joutes de la ligue Provinciale, le Farnham et le Drummondville ont annulé au compte de 4 à 4. Cette partie a été arrêtée à la huitième manche à cause de la noircure. Sutton et Malikowski ont respectivement accordé sept et neuf coups sûrs. A Granby, le club local a triomphé du Sherbrooke par le compte de 3 à 2. Sherbrooke. 000 101 000—2 7 4
Granby. 000 010 10x—5 2 2
Folent, Flynn, O'Bryan; Harvey et Janicki.
Acton Vale. 300 000 010—4 8 4
St-Jean. 510 000 020—8 11 2
Tetreault et Devitto; Plumette et Pagram.

JOUTES DE CE SOIR

Six des huit clubs de la ligue de baseball Provinciale seront à l'oeuvre, ce soir. Le Drummondville, géré par Gerry Coitnoir, rendra visite au St-Jean à six heures et trente. Le Acton Vale en viendra à prises avec le Sherbrooke tandis que le Lachine rencontrera le Granby. Ces deux dernières commenceront à huit heures et trente.

A St-Jean, le club de l'endroit est confiant de l'emporter sur le Drummondville. Le St-Jean compte sur un fameux personnel de lanceurs. En effet, il aligne Peter Blumette, ex-lanceur des Orioles de Baltimore, Jean-Pierre Ray, ex-artilleur des Rouyaux et Marvel David. Depuis qu'il a rejoint le St-Jean, Blumette a une moyenne de 12 retraits au bâton par joute. Jean-Pierre Ray et Rainville s'alignent aussi avec le St-Jean.

Le Sherbrooke de Gilles Dubé tentera de remporter sa troisième victoire consécutive. Lefty O'Rourke lancera probablement contre le Acton Vale. A Granby, le club local tentera de l'emporter sur le Lachine, qui a subi un dur échec aux mains du Farnham, mardi dernier.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE	G.	P.	P.C.
MONTREAL	35	20	636
Syracuse	31	20	608
Jersey-City	32	25	561
Baltimore	26	28	481
Newark	26	30	464
Buffalo	26	31	456
Rochester	24	32	429
Toronto	21	34	382

LIGUE NATIONALE	G.	P.	P.C.
Boston	31	23	574
New-York	30	21	588
Chicago	29	35	537
Brooklyn	30	25	545
St-Louis	26	28	481
Cincinnati	27	30	474
Philadelphie	24	32	429
Pittsburgh	20	33	377

LIGUE AMERICAINE	G.	P.	P.C.
New-York	31	23	574
Boston	28	22	571
Detroit	27	23	540
Philadelphie	27	26	509
Cleveland	23	22	511
Washington	22	27	419
Chicago	25	24	446
St-Louis	21	30	412

Séance de boxe qui obtient un franc succès

L'instructeur Al Décarie avait préparé un intéressant programme de boxe au Stade Exchange hier soir sous les auspices de la Palestre Nationale et cette soirée fut couronnée d'un franc succès car l'assistance était assez considérable, si l'on tient compte des nombreuses attractions sportives dans la métropole et au point de vue sportif les combats à l'affiche ont été fort attrayants.

Armand Savoie, populaire boxeur du Griffintown Boys' Clubs a défait Tony Romaciore des Fils d'Italie par décision dans un match de cinq rounds. Jean-Paul Labrosse de la Palestre Nationale a aussi remporté une brillante victoire sur Frank McEwan. Dans l'autre match de cinq rounds, Bobby Russo du club St-Anthony a défait Jack Keenan par décision.

Voici les résultats:

5 RONDES
118 livres — Armand Savoie, Griffintown bat T. Romaciore, Fils d'Italie, décision.
126 livres — J.-P. Labrosse, National, bat Frank McEwan, décision.

3 RONDES
147 livres — Bobby Russo, St-Anthony, bat J. Keenan, East End Boys' Clubs, décision.

108 livres — René Trudeau, Square A.C., bat V. Jacobaccio, décision.
126 livres — H. Forton, bat René Granito, Fils d'Italie, T.C.O. 2ième ronde.

126 livres — Henry Massimo, Black Watch, bat Roland L'Abbe, National, T.C.O. 1ère, 2ième ronde.

135 livres — Frank Giberson, North End, bat Noel Labrosse, National, décision.

135 livres — Al Del Bello, Fils d'Italie, bat Burton Dwyer, 79th Battery, décision.

147 livres — Robert Charron, National, bat G. Morton, Fils d'Italie, décision.

147 livres — Mario Massaro, Fils d'Italie, bat D. Thomas, T.C.O. 2ième ronde.

Quatre parties seront disputées dans la ligue Montréal Royal Junior, ce soir. Le Laval tentera de remporter sa quatrième victoire consécutive alors qu'il recevra la visite du Y.M.H.A. au collège St-Laurent. Le parc Rainville de Cartierville, où le Laval de Drummondville ont annulé au compte de 4 à 4. Cette partie n'est pas encore prêt, et cette équipe jouera temporairement ses parties au collège St-Laurent.

Au parc LaFontaine, le Plateau Mont-Royal, dirigé par Ray Cutler, fera face au Ville-Marie. Cette dernière équipe tentera de remporter une victoire afin de faire des gains dans le classement. Fernand Thibault lancera pour le Mont-Royal.

Au parc Jarry, le club de l'endroit tentera de mettre fin à une série de sept défaites consécutives alors qu'il sera opposé au St-Henri. Cette dernière équipe est toutefois confiante de remporter une autre victoire. Elle aura recours à Jean Poirier, pour lancer cette importante partie. Poirier est un artiller gaucher. Oscar Major fera ses débuts comme instructeur du Jarry ce soir.

Au Jardin botanique, le Rosemont, le club le plus malchanceux de la ligue, en viendra de nouveau aux prises avec le National. Lors de la partie de mardi dernier ces deux clubs ont annulé par 1 à 1. Lefty Croke doit lancer contre John Harmidy.

La direction de la ligue Junior nous demande de bien vouloir prioriser les spectateurs de se tenir aussi éloignés que possible dans le champ extérieur, car non seulement ils peuvent nuire aux joueurs, mais courrent aussi le danger d'être atteints par la balle.

Tous les jours à ST-JOVITE
(Mont-Tremblant) 30 min. Quitte Tremblant de Montréal à 5 h 30 p.m. (heure avancée)
WHEELER AIRLINES
Envoies organisées pour tous les endroits de l'est des États-Unis et du Canada.
Téléphone à Montréal: EL. 5905
Permis A.T.B. No 8-45 (c)

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P.M.

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P.M.

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P.M.

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P.M.

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P.M.

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P.M.

EN FOULE
BALTIMORE
AU STADIUM
3:30 P

Le quatrième dimanche après la Pentecôte

A travers les nouvelles scientifiques

La Corporation des biens de guerre vend une ville aux enchères

Dragerton, dans l'Utah, est vendue à une compagnie pour un million et demi — 604 maisons, un temple, un service de pompiers, etc — Un abri contre les bombes atomiques: souscription à \$500

L'Administration des biens de guerre, aux États-Unis, qui vend au public le surplus des fournitures militaires, a vendu, la semaine dernière, la ville de Dragerton, au Utah, à la U. S. Steel, pour \$1,533,000, ce qui comprend 604 maisons, un théâtre, des magasins, une école, un temple, un hôpital et un service de pompiers. La U. S. Steel a acquis en outre la Steel Geneva Coal Mine, au Horse Canyon, et l'usine d'exploitation de Dragerton.

La ville avait été construite en 1942 par le gouvernement Roosevelt. Elle compte actuellement 3,000 citoyens. Déjà 121 maisons avaient été vendues et charroyées par les acquéreurs quand la U. S. Steel a fait cette "emplette". La compagnie annonce qu'elle revendrait les maisons à bas prix. Elle céderait le temple à la nouvelle municipalité, pour \$1, mais il devra servir à tous les cultes.

Assurance-vie atomique?

A Gatlinburg, à 42 milles au sud de Knoxville, Etat du Tennessee, un ingénieur, M. Gray Cowan, a lancé un projet d'abri souterrain contre les bombes atomiques. Il veut creuser une chambre de 50 x 100 pieds, en plein roc, au pied d'une montagne, et qui sera accessible par un tunnel de 200 pieds de longueur. Cet abri sera en béton armé et fermé par une porte de plomb. Il pourra contenir de 200 à 300 personnes. Pour être "membre à vie" et avoir droit d'abri, il faut verser \$500.

Cowan, dans ses annonces dans les journaux de Knoxville, fait valoir que Oak Ridge, centre de l'industrie atomique, n'est qu'à 70 milles, et qu'en cas de guerre, il y tombera sûrement quelques obus atomiques, sans compter, en temps de paix, le risque d'accidents.

Qui veut de la pluie?

Un groupe de savants australiens ont réussi, en fin de mai, à faire pleuvoir à 100 milles au nord-ouest de Sydney, sur une superficie de vingt milles carrés, pendant tout un après-midi. Le procédé n'a rien de neuf. Comme dans l'expérience initiale de la General Electric, on a simplement poivré les nuages avec de la glace chimique, autrement dit de l'anhydride carbonique.

Il reste, bien entendu, que l'on ne peut faire pleuvoir à volonté, car encore faut-il avoir des nuages à sa disposition, ce qui est impossible par un ciel clair, à moins que d'en aller chercher. Le Canada, pour l'instant, pourrait en fournir avec allégresse.

Pour l'Australie, le contrôle de la pluie aurait de grandes conséquences, car les sécheresses y sont désastreuses. Lors de la dernière, on a perdu 4,000,000 de moutons, et rien que dans les Nouvelles-Galles, la récolte de blé a tombé de soixante-dix à quinze millions de boisseaux.

Ce qui entrave la croissance

Honolulu, 12. — Deux botanistes de l'université de Hawaii, les Drs Charles Engard et Avato Nakata, ont extrait de la canne à sucre deux substances, dont l'une accélère la croissance et l'autre l'entrave. Jusqu'ici on avait étudié les hormones de croissance, sans se préoccuper des éléments d'arrêt. On croit que le même double phénomène se retrouve dans toutes les plantes.

La malaria et la pentaquine

Le Dr Alving, de l'université de Chicago, a annoncé qu'on avait découvert un remède pour les crises récurrentes de malaria. Il s'agit de la pentaquine, un composé semblable au point de vue chimique à la drogue allemande appelée plasmoquine. On a vérifié 13,276 produits chimiques avant de trouver cet ingrédient voulu. Des expériences ont fait voir que des doses appropriées de pentaquine administrée avec de la quinine avaient réduits les crises récurrentes, de 98 à 16%.

Il faut ajouter que c'est un médicament qui doit être prescrit par le médecin.

Lorsque les Japonais ont conquis la Malaisie et autres pays, les États-Unis se sont trouvés coupés de leur approvisionnement de quinine. On a alors employé l'atrabrine, mais celle-ci supprimait certaines formes de crises, n'était pas un agent curatif. L'armée américaine estime qu'elle a perdu 16,000,000 de jours de service actif par là.

La glande thyroïde

Grâce à un des éléments artificiels créés par le bombardement atomique, en l'occurrence l'iode radioactif, on a fait d'intéressantes découvertes dans l'étude de la glande thyroïde. A cause de son caractère radioactif il est possible de suivre la marche de l'iode dans l'organisme au moyen d'instruments de mesure sensibles par les radiations.

Les travaux sont poursuivis depuis huit ans, par le Dr I. L. Chaikoff et ses associés à l'université de Californie. On a pu suivre les étapes, à partir du moment où elle passe dans les cellules.

Pour la première fois on a pu reproduire en dehors de l'orga-

nisme le procédé de synthèse de la thyroïde, avec des tranches du tissu de la glande thyroïde dans une éprouvette de verre. De même on a fait de nouvelles expériences sur l'excès ou l'insuffisance dans le fonctionnement de la glande en question, et on a trouvé enfin une méthode pour mesurer en quantité et en potentiel les substances pro et anti thyroïdiennes.

La glande thyroïde humaine contient normalement 15 milligrammes d'iode. Une des difficultés rencontrées dans l'étude, par l'injection d'iode supplémentaire, c'est qu'on bouleverserait l'équilibre habituel de la glande, ce qui donnerait des résultats erronés. Mais grâce à son état radioactif qui se décale aisément, on peut injecter une quantité infime de l'iode radioactif et observer les résultats, sans danger de bouleverser l'équilibre de la glande.

Les études du Dr Chaikoff montrent que la thyroïde est d'une grande activité, car en moins de 24 heures après l'absorption de l'iode radioactif, la moitié de cette dose était intégrée par la glande, qui la transformait immédiatement en bi-iodotyrosine. Celle-ci est bientôt convertie en thyroxine qui est alors projetée dans le flot sanguin.

Epreuve de bonne santé

On sait que l'effort musculaire développe dans l'organisme des toxines qui se manifestent sous forme de fatigue. Le Dr William Berg, de l'université de Californie, a imaginé un système pour vérifier si un sujet est en bon état, en analysant simplement l'air qu'il expire, pour constater combien il contient d'anhydride carbonique qui est le résultat causé par l'exercice.

Il a constaté que plus le sujet est en forme, plus il se débarrasse rapidement de l'anhydride carbonique. Il estime que c'est la meilleure épreuve que l'on puisse utiliser pour vérifier le fonctionnement du système circulatoire.

Nouvelle drogue pour les cardiaques

Herman Dorn, de Toledo, Ohio, a mis au point une nouvelle drogue qu'il nomme "sogenate", composée de glycosides et de caféine. Dans un rapport qu'il a présenté à l'American Chemical Society, Dorn dit que cette drogue peut être administrée en forte dose sans danger de provoquer un rétrécissement dangereux des vaisseaux sanguins.

Le but cherché dans tout traitement de cardiaques est de diminuer les battements du cœur. Le Dr Dorn a constaté que l'emploi des médicaments connus réussit à diminuer la palpitation excessive, mais provoque souvent une sorte d'angine de poitrine parce qu'ils ont un effet vasoconstricteur. C'est pourquoi on emploie un vasodilatateur tel que la caféine. La sogenate n'est pas aussi toxique que la plupart des drogues cardiaques.

L'aérosinusite

Ceux qui violent à 18,000 pieds d'altitude, et ressentent une vive douleur au-dessus des yeux, qui ressemblent à une piqûre d'abeille, souffrent vraisemblablement d'aérosinusite, qui est une inflammation chronique ou aiguë des sinus nasaux secondaires, due à la différence de pression dans l'intérieur du sinus et l'air environnant.

La caronamide

Le Dr Samuel A. Vest, chef du service d'urologie à l'université de Virginie, a déclaré devant l'Académie des sciences de Virginie, qu'une dose simple de pastilles a guéri 34 de 36 cas de gonorrhée. Ces pastilles étaient de la pénicilline additionnée d'un nouvel élément chimique, la caronamide statine. Ainsi mêlée, la pénicilline reste assez longtemps dans le flot sanguin pour accomplir son travail.

La drogue "podophylline"

C'est une substance tirée de la mandragore. Morris Belkin, du service de pharmacologie du collège médical de la Caroline du sud, a rapporté à la Fédération des sociétés américaines de biologie expérimentale, sur cette drogue expérimentée sur des souris diminuait les tumeurs et enrayait la croissance, ce qu'elle semble avarier les cellules

des tumeurs. Son effet ressemble à celui de la colchicine, un poison reconnu depuis des années pour arrêter la croissance des cellules tant cancéreuses que normales.

La drogue "Priscoll"

Les docteurs J. P. Hendrix, M. J. Beardon et A. Marzoni, de l'université Duke, ont rapporté à la société américaine de pharmacologie et de thérapeutique expérimentale, les effets d'une nouvelle drogue, appelée Priscoll, pour le traitement des troubles circulatoires. On a noté une détente des artères, l'arrêt de la hausse artérielle, et le fait que le cœur pompait plus de sang. La dénomination chimique du produit est le benzyl-imidazole-hydrochloride.

Les diurétiques mercuriels et les affections cardiaques

Walter Modell, du New York Hospital, Morris Pearlmutter, du Cornell Medical Center, et Donald A. Clarke, du Beth Israel Hospital, ont rapporté à la section de pharmacologie de la fédération des sociétés américaines de biologie expérimentale, que dans les affections cardiaques avancées, l'emploi de diurétiques mercuriels peut être plus efficace que la digitaline.

L'anesthésie et les poisons

Moscou, (A.P.) — Le Dr I. Friendland, dans un article publié par Moscow News, rapporte de curieuses expériences faites par le professeur V. Calkin, du service de physiologie et de pathologie à l'académie navale de Leningrad. On a établi que des sujets sous l'influence de l'anesthésie sont immunisés contre tout poison. Dans une expérience sur des chats anesthésiés, l'acide prussique n'a produit aucun effet. Il a choisi douze chats, dont six anesthésiés et leur a injecté de l'acide prussique. Ceux qui ne l'étaient pas sont tombés foudroyés instantanément. Parmi les anesthésiés, deux ont succombé lorsque l'effet anesthésique s'est évaporé, mais les quatre autres ont survécu.

Des mèches de verre

Londres, (C.P.) — Une maison industrielle anglaise a mis sur le marché une mèche de briquet en fil de verre. Elle ne se consume pas, résiste à tous les insectes, microbes, etc.

Remède hindou contre le diabète

Delhi, Inde, (C.P.) — Il se peut qu'une plante sauvage, que les médecins hindous utilisent depuis des siècles, s'avère un remède contre le diabète. Elle porte le nom de "serphunha". Ses fleurs sont petites et roses, et la feuille poivre, et elle croît à profusion à Delhi. Un de ses avantages consiste en ce qu'elle est absorbée par la bouche, au lieu d'injection. Les laboratoires font actuellement des expériences fort intéressantes sur cette plante.

Le "tuyau" à la pluie

Jadis, au 17^e avril, on envoyait les jeunes gens, encore dans l'innocence de leur cœur, chez le voisin emprunter la corde à faire tourner le vent, ou le tuyau pour faire venir la pluie. On n'a pas encore trouvé la corde, mais il semble bien qu'on ait trouvé le tuyau à la pluie.

Deux savants de la General Electric, montés en avion, ont réussi à précipiter les vapeurs d'un nuage et les transformer en pluie, simplement en laissant tomber des pastilles d'anhydride carbonique. Celles-ci sont ce qu'on appelle de la "neige chimique" dans le commerce, laquelle sert surtout à conserver la crème glacée. En développant une condensation intense par leur action réfrigérante, elles précipitent la vapeur en eau.

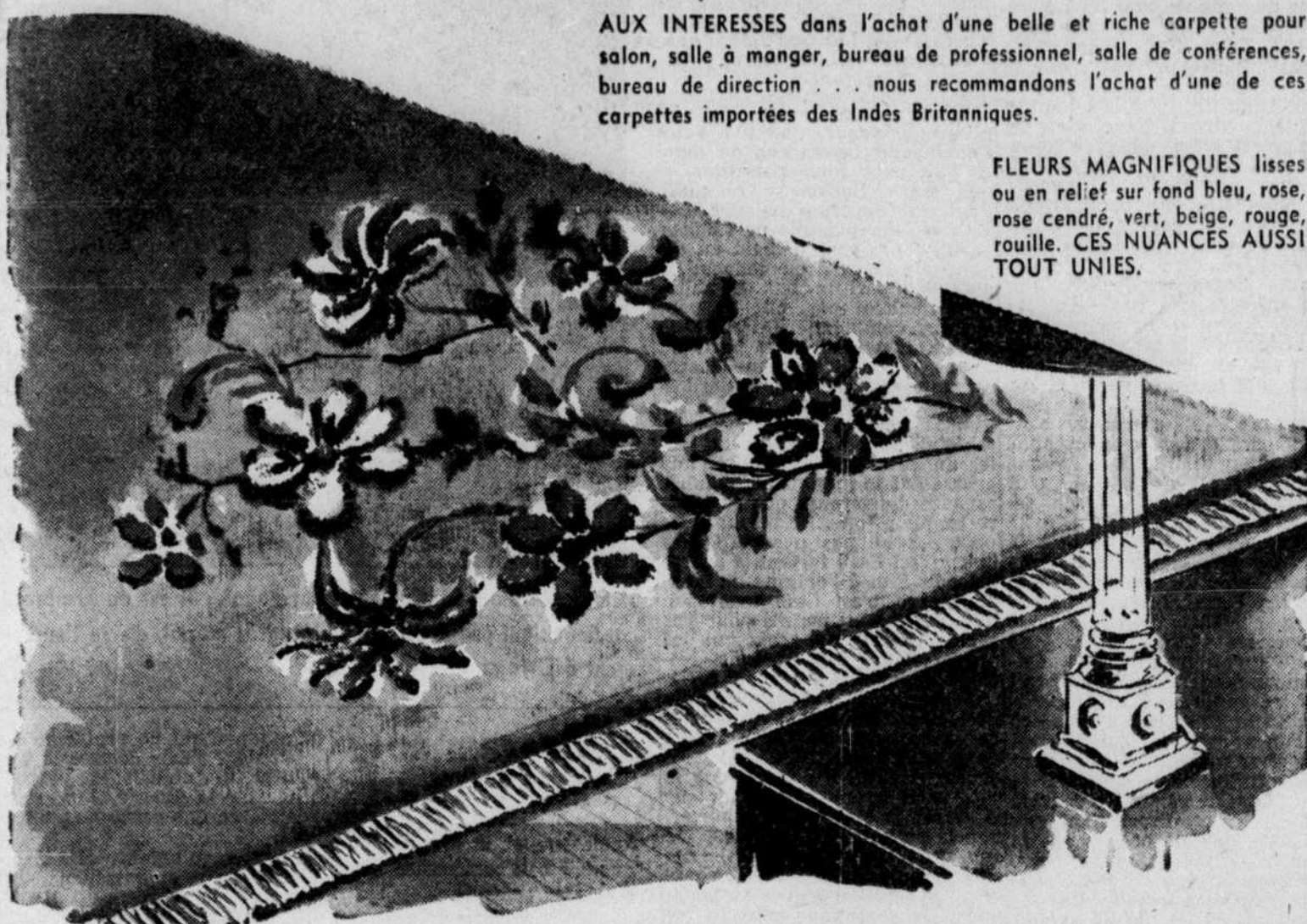
En Australie, on a procédé à de semblables expériences avec des résultats encourageants. On a expérimenté à peu près tous les moyens imaginables pour faire tomber la pluie: les sautoires, les tentes, les tamboirs, investissent le ciel, etc. Il y a cent ans, des savants faisaient tirer du canon dans les nuages. Puis on a jeté du sable électrisé dans les nuées au moyen de ballons. D'autres monnaient un sabbat épouvantable

Plateau 5151

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Vente! Luxueuses et durables carpettes des "Indes britanniques"

Magnifiques dessins et coloris, plusieurs inspirés des tapis chinois inestimables



AUX INTERESSES dans l'achat d'une belle et riche carpette pour salon, salle à manger, bureau de professionnel, salle de conférences, bureau de direction... nous recommandons l'achat d'une de ces carpettes importées des Indes Britanniques.

FLEURS MAGNIFIQUES lisses ou en relief sur fond bleu, rose, rose cendré, vert, beige, rouge, rouille. CES NUANCES AUSSI TOUT UNIES.

Voyez les dimensions et venez dès cette fin de semaine chez Dupuis

4 x 7 pieds	65.00 à 85.00	9 x 13'6" pieds	199.50 à 257.50
6 x 9 "	79.50 à 150.00	9 x 15" "	217.50 à 347.50
8 x 10 "	— 157.50	10' x 14" "	— 137.50
9 x 10'6" "	149.50 à 210.00	10 x 18" "	— 357.50
9 x 12 "	169.50 à 360.00	12 x 14" "	277.50 à 475.00
		12 x 18" "	— 557.50

Paiements faciles si désiré.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Fermés mardi fête nationale
LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
VENEZ ACHETER

DRAPEAUX ET ORIFLAMMES au rayon des drapeaux au 3^e étage rue Ste-Catherine chez DUPUIS.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

de vacarme pour ébranler par le son les gouttelettes en suspension. Mais rien n'y fait.

Il y eut aussi les "spécialistes" de la pluie, qui s'engagaient par contrat à faire pleuvoir dans une période de... La technique était simple. Quand une région était affectée par la sécheresse depuis assez longtemps, les charlatans s'engageaient et offraient leurs bons offices. Ils misaient simplement sur le calcul des probabilités: un jour ou l'autre il finit toujours par pleuvoir, et les chances de l'événement sont d'autant plus grandes que la sécheresse a plus duré.

Aujourd'hui, la pluie artificielle est entrée dans le royaume des faits. Il faut des nuées, bien entendu, si l'on veut faire de la pluie, mais il est désormais possible de précipiter des averse, quand les conditions s'y prêtent. On peut même, en hiver, empêcher toute chute de neige sur une ville, par une surveillance des régions de banlieue aérienne. De

même, on pourra garder le ciel clair autour des aéroports.

que le travail se fait aussi bien un substitut aussi efficace et assis que debout, et avec beaucoup moins cher et qui donnerait un disque plus résistant, moins bruyant, et de meilleur rendement.

Disques de gramophone

La guerre a causé de grands ennuis aux fabricants de disques de gramophone. Car un des principaux éléments, la gomme laque, causée par un insecte tropical, leur manquait. Il convient d'ajouter qu'elle ne sert pas dans les disques de Vinylite.

Dumas Plastics, Inc., de Alco, N.J., prétend avoir mis au point

CLOUS

usagés
En grande quantité
Livraison immédiate
LAMAR CO.,
5021 Cartier AM. 1024

FRANÇHEMONTAGNE
469 ST-JULIEN
MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS
TOILES LAINAGES & COTONS BE. 2551-2



Le rouet, dont se sont servis avec tant de patience nos ancêtres, recèle le symbole de l'attachement de la Canadienne au foyer familial.

ENTRE NOUS, IL EST TRADITIONNEL DE FUMER DES

GRADS



BOUTS UNIS
OU LIÈGE

UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHÉ LIMITÉE



Des dommages évalués à \$1,000,000 ont été causés par la crue des eaux du lac des Deux-Montagnes; l'eau s'est élevée à un niveau-record emportant à la dérive plusieurs maisons. Cette vue à vol d'oiseau, nous montre comment les eaux du lac se sont avancées sur la terre ferme, inondant les maisons. Des vingtaines de familles ont dû quitter leur demeure et les propriétaires craignent...